# D E C L A R A T I O N

In consequence of the circumstances created in the "Ady Endre" /no.33/ high school in Bucharest, on the 5th of November 1990, when the Romanian pupils barricaded the ways of access into school, thus not permitting the Hungarian pupils and their teachers to enter, they took once again refuge in the church.

Taking into consideration this fact as well as the previous agressions, the Hungarian pupils' parents decided a school strike on the 6th of November 1990.

This decision is based on the following:

Minimal acceptable conditions for the teaching process do not exist.

Therefore we mention:

- pupils' and teachers' threatening
- repeated violation of the school space
- stealing of school documents, of school stamp and of certain objects of inventory
- headmaster's slandering and teachers' insulting
- maintaining of aggression against teaching process in Hungarian by means of chauvinist - nationalist actions
- violences against Hungarian pupils
- manipulation of the public opinion by distorted presentation of the facts, by the press, refusing the right to reply

All our appeals adressed to the authorities /Educational Inspectorate, Ministry of Education and Science, the Senate and Parliament of Romania, the President of Romania/ were never taken into account and often misinterpreted. No measures whatsoever were taken against the pupils who committed these offences or against their instigators. The only accused for this conflict was each time the Hungarian side.

We are forced to continue our strike until the necessary functioning conditions of teaching are assured; as follows:

1. Restauration of the necessary material basis for teaching process as well as of the school inventory.

2. Establishing the penal and contravential responsibilities of all the persons involved in the above mentioned aggressions.

3. Official confirmation of school status as theoretical high school with Hungarian teaching language./as it has existed for 175 years/.

We can not accept the officials' declaration, according to which Hungarian school in Bucharest will no longer exist.

As the problems related to the Hungarian school in Bucharest went beyond the education sphere /as Mr. Gheorghe Stefan, Minister of Education stated/, we consider ourselves entitled to appeal to the Government of Romania as well as to all the democratic organisations in Romania and abroad.

PARENTS' COMMITTEE OF "ADY ENDRE"
HIGH SCHOOL - BUCHAREST

Bucharest, 6th of November 1990

LET US STUDY !

- decisions of Educational High Offices ignored;

- scandal framed up at the opening festivity: of school year: followed by permanent disturbance of the teaching process:

- Mass-media campaign contests the existance of the Hungarian School in Bucharest:

- Romanian classes brought back to the Hungarian School under pressure, after the beginning of school year:

- teaching process in mother-tongue obviousely and deliberately obstructed for Hungarian children in Bucharest.

The Hungarian School in Bucharest /H.S./, in spite of all suspicians, was prepared to get the new school year started hoping for the best. On the 17th of September 1990 the school was in possession of all the documents necessary for its functioning. Ever since the 11th of June 1990 the "Inspectorat" of Bucharest had established the educational programme of H.S, had given it the name of Theoretical Secondary School "Ady Endre" /T.S.S./, where most of the teaching process was to be in Hungarian. According to this, the Inspectorate transferred all the Romanian classes to the T.S.S. "MIhail Sadoveanu", in the neighbourhood. In fact, the Romanian pupils were already acquainted with this institution as they had been doing their practical training there, during the last few years. This S.S. was prepared to receive them in new classrooms providing them with new school books and experienced teachers. Meanwhile, the Ministry of Education /M.E./, gave the order nr. 5317 on the 10th of Sept. 1990, by which the 15 teachers of the school were entitled as permanent teaching staff of the "Ady Endre" T.S.S.: moreover, the "Tribuna Invatamintului" revue included the "Ady Endre" T.S.S., in the published schools network of Romania, beginning with the 1990/1991 school year.

Completely ignoring all these resolutions, a group of pupils with their parents obviously incited by some extremist elements, animated by immediate material interests succeeded in spoiling the Opening Festivity of the school year, in both schools. As the incidents grew ever stronger, the M.E. ordered the partial abortion of the resolutions they had previously given, namely reimplanting of two Romanian classes within the Hungarian school, for the sake of peace and calm, as the Minister himself declared.

These Romanian pupils, stimulated by the lack of firmness of the officials in handling this conflict, started expressing more and

claims,so, they want the school Headmaster dismissed,and their former teachers back in school.

As a consequence,the Parents' Committee asked the Parliamentary Group of UDMR to appeal to the Minister of Education in order that the status and the functioning conditions of the Hungarian school may be clarified. This Parliamentary delegation led by senators Demeny Lajos,Verestoy Attila,Nagy Benedek and Domokos Geza received the Minister's assurances that after having visited the school he would take a decision.Although he visited the school that very day,he has taken no decision whatsoever so far.

A great confusion has been created,that generates daily incidents: repeated breaks in committed upon the Headmaster's office, the Secretary's office and the nursery school, at night; refusal of the presence of certain teachers,supporting the idea of accepting purely Romanian teachers only; repeated noisy demonstrations against the school Headmaster,that usually take place in the hall of the school, thus making the teaching activity impossible. These actions seem to essentially aim at intimidating the Hungarian pupils and teaching staff,and at perturbing the educational process as well.

No way of dialogue could be found with these pupils' parents either; they imposed a number of meetings,vehemently demanding that all the Romanian classes and former teachers be brought back to the Hungarian school even against the Ministry decision.

The actions of pupils and parents together directed against our school made us come to the conclusion that they are thoroughly organized,by the same extremist elements and have an obvious anti-Hungarian character. The presence of the Romanian classes within the "Ady Endre" T.S.S.,had undoubtedly not the purpose of stimulating the quality of the teaching process,but on the contrary,the maintaining of a dangerous source of tension which is due to continuously alter the teaching process in our mother tongue.The Romanian pupils' extremist actions were successful,as normal conditions of education do no longer exist in our school. It is deeply painful for us to see,that pupils themselves are the victims of these agressions.

Therefore,the Parents' Committee decided to protest against the confusing way in which the Ministry of Education handled and answered the requirements of the Hungarian Community from Bucharest, concerning the problem of the Hungarian school. Thus,we are forced to send our children to church,not to school on the 9th of October 1990. In this way, we are trying to draw the attention of Romanian as well as of foreign public opinian upon the very serious problems which the

Hungarian network of education is confronted with, and which the Ministry of Education and the Police tacitly accept. We'll have to maintain this form of protest untill the Ministry of Education decides to reestablish the independent status of our 175 years old school.

We wish we could rely on the support of the Ministry of Education in not permitting that school turn into a scene of political fight.

We are convinced that ethnic Romanians will understand the necessity of our decision as closely related to one of the fundamental rights of our community, namely that of education in mother tongue which is generally regarded as "separatism". Along the 175 years of existence of the Hungarian school in Bucharest no such conflicts have ever occured. We must certainly not look for the roots of the evil that is threatening our school in the Romanian people's attitude towards the Hungarian community, but, on the contrary, in the conspirative framed up actions of the extremist elements who want the former political system restaured.

We should all be aware of the fact, that any failure in observing both individual and community human rights may considerably delay the integration of Romania within the European Council.

SCOALA MAGHIARA DIN BUCURESTI

HUNGARIAN SCHOOL IN BUCHAREST

BUKARESTI MAGYAR ISKOLA

## SENATEURS ET DEPUTES

qui participent aux actions liées à la visite officielle en Roumanie de la délégation de la Commission des relations avec les pays européens non-membres de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe

1. Arrivée et départ à/de l'Aéroport d'Otopeni

- Liviu Mureşan
  - leader de la majorité à l'Assemblée des Députés
  - membre de la Commission pour la politique extérieure
- Victor Surdu
  - leader du Groupe parlementaire agraire et socialiste-démocratique à l'Assemblée des Députés
  - membre de la Commission pour l'agriculture, la sylviculture, l'industrie alimentaire et services pour l'agriculture de l'Assemblée des Députés
  - président du Parti Démocrate Agraire de Roumanie
- Mihai Bălănescu
  - leader du Groupe parlementaire écologiste et social-démocrate à l'Assemblée des Députés
  - président de la Commission pour l'équilibre écologique et la protection de l'environnement de l'Assemblée des Députés
  - vice-président du Mouvement Ecologiste de Roumanie

2. Entretien avec des sénateurs et des députés appartenant aux principaux partis politiques du Parlement

- **Oliviu Gherman**
  - **vice-président du Sénat**
  - Front du Salut National (FSN)
- Radu Cîmpeanu
  - vice-président du Sénat
  - président du Parti National Libéral (PNL)

./.

| | |
|---|---|
| - Victor Cevdarie | - vice-président de l'Assemblée des Députés<br>- Mouvement Ecologiste de Roumanie |
| - Vasile Văcaru | - leader de la majorité au Sénat<br>- membre de la Commission politique et pour les droits fondamentaux de l'homme et du citoyen du Sénat |
| - Liviu Mureşan | - leader de la majorité à l'Assemblée des Députés |
| - Ionel Săndulescu | - président de la Commission pour les arts, la culture et les médias du Sénat<br>- leader du Groupe parlementaire du PNL au Sénat |
| Agata Nicolau Iliescu | - membre de la Commission pour la culture, les arts, et les médias de l'Assemblée des Députés<br>- député FSN |
| - Mircea Creţu | - leader du Groupe parlementaire du Parti de l'Union Nationale des Roumains (PUNR) à l'Assemblée des Députés<br>- membre de la Commission pour la politique extérieure |
| - Domokos Geza | - leader du Groupe parlementaire de l'Union Démocratique des Magyars de Roumanie (UDMR) à l'Assemblée des Députés |
| - Victor Surdu | - Leader du Groupe parlementaire agraire, et socialiste-démocratique à l'Assemblée des Députés<br>- président du Parti Démocrate Agraire de Roumanie |
| - Mihai Bălănescu | - leader du Groupe parlementaire écologiste et social-démocrate à l'Assemblée des Députés<br>- vice-président du Mouvement Ecologiste de Roumanie |
| - Ion Diaconescu | - membre de la Commission économique de l'Assemblée des Députés<br>- vice-président du Parti National Paysan-chrétien et démocrate (PNT-cd) |

./.

3. Entretien avec des membres de la Commission de rédaction du projet de la Constitution de la Roumanie

- Antonie Iorgovan — président de la Commission; sénateur indépendant
- Marian Enache — vice-président de l'Assemblée des Députés; membre de la Commission; FSN
- Vasile Gionea — vice-président de la Commission; député PNT-cd (Ţărănesc Creştin Democrat)
- György Frunda — secrétaire de la Commission; député - Union Démocratique des Magyars de Roumanie
- Dan Lăzărescu — membre de la Commission; député PNL
- Niculae Iuruc — membre de la Commission; député - Groupe parlementaire agraire et socialiste-démocratique
- Andrei Echim — membre de la Commission; député - Groupe parlementaire des minorités, autres que magyare
- Romulus Vulpescu — membre de la Commission; sénateur FSN
- Adrian Ovidiu Moţiu — membre de la Commission; sénateur PUNR

4. Entretien avec des membres de la Commission pour l'investigation des évènements du 13 au 15 juin 1990

- Nicolae Radu — président de la Commission; secrétaire de l'Assemblée des Députés; FSN
- **Sergiu Cunescu** — **vice-président de la Commission; président du Parti Social Démocrate; député**

../.

| | |
|---|---|
| - Ion Solcanu | - vice-président de la Commission<br>- président de la Commission politique et pour les droits fondamentaux de l'homme et du citoyen du Sénat<br>- FSN |
| - Mihai Burcă | - secrétaire de la Commission<br>- député<br>- PUNR |
| - Iulian Stancov | - secrétaire de la Commission<br>- député - FSN |
| - Valentin Gabrielescu | - membre de la Commission<br>- député PNT-cd |
| - Radu Ciuceanu | - membre de la Commission<br>- président de la Commission pour l'investigation des abus et pour pétitions de l'Assemblée des Députés<br>- PNL |
| - Valeriu Pescaru | - membre de la Commission<br>- député - Parti Démocrate Agraire de Roumanie |
| - Gabriel Marinescu | - membre de la Commission<br>- député - FSN |
| - Hosszu Zoltan | - membre de la Commission<br>- sénateur - UDMR |
| - Nicolae Tatu | - prêtre, membre de la Commission<br>- sénateur - FSN |

5. Dîner offert par la partie roumaine

| | |
|---|---|
| - Oliviu Gherman | - vice-président du Sénat<br>- FSN |
| - Vasile Văcaru | - leader de la majorité au Sénat |
| - Ionel Săndulescu | - leader du Groupe parlementaire PNL au Sénat |

../.

| | |
|---|---|
| - Liviu Mureşan | - leader de la majorité à l'Assemblée des Députés |
| - Agata Nicolau Iliescu | - député - FSN |
| - Dømokos Geza | - leader du Groupe parlementaire de l'UDMR à l'Assemblée des Députés |
| - Adrian Moţiu | - sénateur<br>- Parti de l'Union Nationale des Roumains |
| - Victor Surdu | - leader du Groupe parlementaire agraire et socialiste-démocratique à l'Assemblée des Députés<br>- président du Parti Démocrate Agraire de Roumanie |
| - Mihai Bălănescu | - leader du Groupe parlementaire écologiste et social-démocrate à l'Assemblée des Députés<br>- vice-président du Mouvement Ecologiste de Roumanie |
| - Ion Diaconescu | - vice-président du Parti National Paysan - chrétien et démocrate |

6. Entretien avec des membres de la Commission d'investigation des évènements de Tîrgu Mureş

| | |
|---|---|
| - Nicolae S. Dumitru | - vice-président du Groupe Roumain de l'Union Interparlementaire<br>- député, FSN |
| - Verestoy Attila | - secrétaire du Bureau Permanent du Sénat<br>- UDMR |
| - Gelu Voican-Voiculescu | - membre de la Commission politique et pour les droits fondamentaux de l'homme et du citoyen du Sénat<br>- FSN |
| - **Nicolae Cochinescu** | - **procureur général adjoint** |

./.

7. Déjeuner offert par les Bureaux Permanents des deux Chambres

| | |
|---|---|
| - Oliviu Gherman | - vice-président du Sénat<br>- Front du Salut National |
| - Kiraly Karoly | - vice-président du Sénat<br>- Union Démocratique des Magyars de Roumanie |
| - Dan Iosif | - secrétaire du Sénat<br>- Front du Salut National |
| - Paul Jerbas | - secrétaire du Sénat<br>- Front du Salut National |
| - Petru Jurcan | - secrétaire du Sénat<br>- Parti National Libéral |
| - Attila Verestoy | - secrétaire du Sénat<br>- Union Démocratique des Magyars de Roumanie |
| - Constantin Sava | - questeur du Sénat<br>- Front du Salut National |
| - Marian Enache | - vice-président de l'Assemblée des Députés<br>- Front du Salut National |
| - Mircea Ionescu Quintus | - vice-président de l'Assemblée des Députés<br>- Parti National Libéral |
| - Victor Cevdarie | - vice-président de l'Assemblée des Députés<br>- Groupe parlementaire écologiste et social-démocrate |
| - Bogdan Pătraşcu | - secrétaire de l'Assemblée des Députés<br>- Front du Salut National |
| - Nicolae Radu | - secrétaire de l'Assemblée des Députés<br>- Front du Salut National |

## LES REPREZENTANTS

### du Ministère de la Défense Nationale

1. Monsieur Victor Stănculescu - Ministre de la Défense Nationale

2. Général Culda Lucian - Adjoint du Chef du Grand Etat-Major

3. Général Sarpe Paul - Chef de la Direction des Relations Internationales Spéciales

4. Colonel Văduva Gheorghe - Rédacteur en chef du journal "Armata Poporului"

5. Lieutenant-colonel Pricină Valeriu - Chef de la section RTV militaire

6. Lieutenant-colonel Motilică Vasile - opérateur TV

..

Dielus . 12.11.90. Taïd

LES REPRESENTANTS

du Ministère de l'Intérieur qui rencontreront la Délégation de la Commission des relations avec les pays européens non membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

- lundi, le 12 novembre 1990, 15.30 -

| | |
|---|---|
| - Colonel Ioan George Dănescu | - secrétaire d'Etat<br>- chef du Département de la Police |
| - Général Dumitru Penciuc | - secrétaire d'Etat<br>- chef du Département des Relations Publiques |
| - Colonel Ovidiu Păun | - chef de la Direction d'enquêtes pénales |
| - Lieutenant-colonel Voicu Viorel | - chef de la Police de la Capitale |

Delhus. 12.11.90. Tarda

9

LES REPRESENTANTS

du Ministère de la Justice

1. Monsieur Victor Babiuc - Ministre de la Justice

2. Monsieur Dinu Ianculescu - Directeur au Ministère de la Justice

3. Monsieur Nicolae Zaharia - Directeur au Ministère de la Justice

4. Monsieur Constantin Parascho - Conseiller juridique

..

7. Déjeuner offert par les Bureaux Permanents des deux Chambres

| | |
|---|---|
| - Oliviu Gherman | - vice-président du Sénat<br>- Front du Salut National |
| - Kiraly Karoly | - vice-président du Sénat<br>- Union Démocratique des Magyars de Roumanie |
| - Văsălie Moiş | - vice-président du Sénat<br>- Front du Salut National |
| - Dan Iosif | - secrétaire du Sénat<br>- Front du Salut National |
| - Paul Jerbas | - secrétaire du Sénat<br>- Front de Salut National |
| - Petru Jurcan | - secrétaire du Sénat<br>- Parti National Libéral |
| - Marian Enache | - vice-président de l'Assemblée des Députés<br>- Front du Salut National |
| - Mircea Ionescu Quintus | - vice-président de l'Assemblée des Députés<br>- Parti National Libeŕal |
| - Victor Cevdarie | - vice-président de l'Assemblée des Députés<br>- Groupe parlementaire écologiste et social-démocrate |
| - Bogdan Pătraşcu | - secrétaire de l'Assemblée des Députés<br>- Front du Salut National |
| - Nicolae Radu | - secrétaire de l'Assemblée des Députés<br>- Front du Salut National |

./. ..

PARLEMENT DE ROUMANIE

# P R O G R A M M E

de la visite officielle en Roumanie de la délégation de la Commission des relations avec les pays européens non membres de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (11-15 novembre 1990)

**Dimanche le 11 novembre**

- arrivée à l'Aéroport d'Otopeni
- entretien avec des ambassadeurs des pays membres du Conseil de l'Europe
- logement à l'Hotel Intercontinental

**Lundi le 12 novembre**

9,00 - entretien avec des membres de la Commission de rédaction du projet de la Constitution de la Roumanie

10,30 - entretien avec des membres de la Commission pour l'investigation des évènements du 13 au 15 juin 1990;

12,00 - entretien avec des sénateurs et des députés, appartenant aux principaux partis politiques du Parlement

13,30 - déjeuner

15,30 - entretien avec des représentants du Ministère de l'Intérieur (au Sénat)

17,00 - entretien avec Monsieur Victor Babiuc, ministre de la Justice

18,00 - entretien avec Monsieur Victor Stănculescu, ministre de la Défense nationale (au Sénat)

19,00 - entretien avec des membres de la Commission d'investigation des évènements de Tîrgu Mureş

20,30 - diner offert par la partie roumaine

..

./.

Mardi le 13 novembre

9,oo - entretien avec des membres de la Ligue des Etudiants

1o,3o - entretien avec Monsieur Adrian Năstase, ministre des Affaires étrangères

11,3o - entretien avec des représentants des médias
. rédacteurs en chef des journaux: Adevărul, România Liberă, Tineretul Liber, Azi, Dreptatea, Viitorul, Dimineaţa, Libertatea
. représentants de la télévision et de la radio (au siège du Gouvernement)

12,3o - entretien avec Son Excellence, Monsieur Petre Roman, Premier Ministre du Gouvernement

13,3o - déjeuner
- départ à Tîrgu Mureş, en voiture
- logement à l'hôtel "Continental"

Mercredi le 14 novembre

- entretien avec des personnes choisies par la délégation
- éventuel déplacement à Cluj-Napoca

Jeudi le 15 novembre

le matin - retour à Bucarest

12,3o - entretien avec:
. Son Excellence, Monsieur Alexandru Bîrlădeanu, Président du Senat;
. Son Excellence, Monsieur Dan Marţian, Président de l'Assemblée des Députés

13,3o - déjeuner offert par les Bureaux Permanents des deux chambres

l'après-midi - départ de l'Aéroport d'Otopeni

..

LES REPRESENTANTS

du Ministère de l'Intérieur qui rencontreront la Délégation de la Commission des relations avec les pays européens non membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

- lundi, le 12 novembre 199o, 15.3o -

| | |
|---|---|
| - Colonel Ioan George Dănescu | - secrétaire d'Etat<br>- chef du Département de la Polic |
| - Général Dumitru Penciuc | - secrétaire d'Etat<br>- chef du Département des Relations Publiques |
| - Colonel Ovidiu Păun | - chef de la Direction d'enquêtes pénales |
| - Lieutenant-colonel Voicu Viorel | - chef de la Police de la Capitale |

..

# TELEPHONES

| | |
|---|---|
| - SENAT - LE CENTRAL | 15.02.00 |
| - DEPARTEMENT DES RELATIONS PARLEMENTAIRES EXTERIEURES | 15.60.31 |
| - SENAT - LE PROTOCOLE | 15.22.69 |
| - ASSEMBLEE DES DEPUTES - LE CENTRAL | 38.50.90 |
| - DIRECTION POUR LES RELATIONS EXTERIEURES ET LE PROTOCOLE DE L'ASSAMBLEE DES DEPUTES | 15.94.16 |
| - MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES | 14.34.00 |
| - MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES - LE PROTOCOLE | 14.34.00/1358 |
| - HOTEL INTERCONTINENTAL | 14.04.00 |

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

FARES951.
140302109024F

Edition provisoire

**RESOLUTION 951 (1990)** (1)

relative à la situation en Roumanie

---

1. L'Assemblée se réjouit que la situation en Roumanie ait largement évolué depuis la discussion de son dernier rapport sur la question en automne 1989 [Doc. 6105], et que le régime dictatorial de Nicolae Ceausescu ait été remplacé par un gouvernement et un parlement issus des élections du 20 mai 1990 qui ont été qualifiées de "généralement libres" par sa délégation d'observateurs.

2. Consciente des difficultés économiques et sociales auxquelles est confrontée aujourd'hui la Roumanie, elle approuve les orientations déclarées du nouveau gouvernement roumain pour assainir la situation et se rapprocher des valeurs du Conseil de l'Europe.

3. L'Assemblée prend note des mesures proposées par les autorités roumaines afin d'instituer l'Etat de droit et l'économie de marché, d'assurer et de faire respecter le pluralisme politique, de garantir les droits de l'homme sans discrimination et d'entamer le dialogue avec les forces politiques qui souhaitent apporter leur contribution constructive à la solution des problèmes sociaux, politiques et économiques du pays.

4. Elle note que le parlement roumain a sollicité l'attribution du statut d'invité spécial et que le gouvernement souhaite adhérer à plusieurs conventions du Conseil de l'Europe.

5. L'Assemblée se félicite par ailleurs de la participation d'une importante délégation gouvernementale et parlementaire comprenant également des autorités morales du pays, ainsi que de Mme Cornea, à l'audition organisée par sa commission des relations avec les pays européens non membres le 29 juin 1990 à Innsbruck.

---

1. Discussion par l'Assemblée le 1er octobre 1990 (14e séance) (voir Doc. 6292, rapport de la commission des relations avec les pays européens non membres, rapporteur: M. Noerens).

   Texte adopté par l'Assemblée le 2 octobre 1990 (16e séance).

6. Elle se déclare toutefois préoccupée face aux excès de violence qui se sont manifestés surtout aux mois de mars et de juin 1990.

7. Elle s'interroge sur les risques de maintien de la Securitate sous une forme différente, comme le laissent entendre des rapports alarmants, pratique qui n'est guère compatible avec la nécessité de recréer l'entente nationale indispensable à la reconstruction du pays.

8. Elle souhaite obtenir des autorités roumaines des assurances dans les domaines suivants:

i. la libération de toutes les personnes emprisonnées à cause des événements de Tirgu Mures et de Bucarest à l'exception de celles reconnues coupables d'actes illégaux;

ii. la publication des rapports d'enquête sur ces événements;

iii. la garantie que le patrimoine historique et culturel soit sauvegardé;

iv. le respect de l'indépendance des médias et la libre expression des partis et mouvements politiques, ainsi que l'accès convenable de tous les partis politiques aux moyens pratiques nécessaires pour diffuser leurs vues dans l'ensemble du pays;

v. le respect des droits politiques, économiques, culturels et religieux de toute la population, y compris les droits individuels et collectifs de toutes les minorités ethniques et nationales, ce qui leur permettra de rester dans un pays qui est aussi le leur;

vi. l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations démunies, notamment aux enfants qui ont perdu leurs parents, et qui sont soit séropositifs, soit atteints du Sida;

vii. l'organisation d'élections locales libres et démocratiques.

9. A cette fin, elle demande à sa commission des relations avec les pays européens non membres de désigner une délégation, comprenant si nécessaire un représentant des autres commissions compétentes, pour effectuer une visite sur place, afin de lui rendre compte de la situation réelle en Roumanie.

10. Par ailleurs, elle suggère qu'une deuxième audition soit organisée à la lumière des constatations faites par la délégation, avant de prendre toute décision relative à l'attribution du statut d'invité spécial.

11. Elle encourage par ailleurs les gouvernements des Etats membres à augmenter leur aide humanitaire, notamment médicale et alimentaire, à la Roumanie.

12. Elle rappelle la décision de la CEE d'aider économiquement les pays d'Europe centrale et orientale et souhaite que les Etats membres du Conseil de l'Europe n'appartenant pas à la Communauté s'associent à cette démarche. Elle exprime son souhait que les conditions pourront être favorables à l'octroi du statut d'invité spécial à la Roumanie lors de la prochaine session de janvier 1991.

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

FARES951.
140302109024F

Edition provisoire

**RESOLUTION 951 (1990)** (1)

relative à la situation en Roumanie

---

1. L'Assemblée se réjouit que la situation en Roumanie ait largement évolué depuis la discussion de son dernier rapport sur la question en automne 1989 [Doc. 6105], et que le régime dictatorial de Nicolae Ceausescu ait été remplacé par un gouvernement et un parlement issus des élections du 20 mai 1990 qui ont été qualifiées de "généralement libres" par sa délégation d'observateurs.

2. Consciente des difficultés économiques et sociales auxquelles est confrontée aujourd'hui la Roumanie, elle approuve les orientations déclarées du nouveau gouvernement roumain pour assainir la situation et se rapprocher des valeurs du Conseil de l'Europe.

3. L'Assemblée prend note des mesures proposées par les autorités roumaines afin d'instituer l'Etat de droit et l'économie de marché, d'assurer et de faire respecter le pluralisme politique, de garantir les droits de l'homme sans discrimination et d'entamer le dialogue avec les forces politiques qui souhaitent apporter leur contribution constructive à la solution des problèmes sociaux, politiques et économiques du pays.

4. Elle note que le parlement roumain a sollicité l'attribution du statut d'invité spécial et que le gouvernement souhaite adhérer à plusieurs conventions du Conseil de l'Europe.

5. L'Assemblée se félicite par ailleurs de la participation d'une importante délégation gouvernementale et parlementaire comprenant également des autorités morales du pays, ainsi que de Mme Cornea, à l'audition organisée par sa commission des relations avec les pays européens non membres le 29 juin 1990 à Innsbruck.

---

1. Discussion par l'Assemblée le 1er octobre 1990 (14e séance) (voir Doc. 6292, rapport de la commission des relations avec les pays européens non membres, rapporteur: M. Noerens).

   Texte adopté par l'Assemblée le 2 octobre 1990 (16e séance).

6. Elle se déclare toutefois préoccupée face aux excès de violence qui se sont manifestés surtout aux mois de mars et de juin 1990.

7. Elle s'interroge sur les risques de maintien de la Securitate sous une forme différente, comme le laissent entendre des rapports alarmants, pratique qui n'est guère compatible avec la nécessité de recréer l'entente nationale indispensable à la reconstruction du pays.

8. Elle souhaite obtenir des autorités roumaines des assurances dans les domaines suivants:

i. la libération de toutes les personnes emprisonnées à cause des événements de Tirgu Mures et de Bucarest à l'exception de celles reconnues coupables d'actes illégaux;

ii. la publication des rapports d'enquête sur ces événements;

iii. la garantie que le patrimoine historique et culturel soit sauvegardé;

iv. le respect de l'indépendance des médias et la libre expression des partis et mouvements politiques, ainsi que l'accès convenable de tous les partis politiques aux moyens pratiques nécessaires pour diffuser leurs vues dans l'ensemble du pays;

v. le respect des droits politiques, économiques, culturels et religieux de toute la population, y compris les droits individuels et collectifs de toutes les minorités ethniques et nationales, ce qui leur permettra de rester dans un pays qui est aussi le leur;

vi. l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations démunies, notamment aux enfants qui ont perdu leurs parents, et qui sont soit séropositifs, soit atteints du Sida;

vii. l'organisation d'élections locales libres et démocratiques.

9. A cette fin, elle demande à sa commission des relations avec les pays européens non membres de désigner une délégation, comprenant si nécessaire un représentant des autres commissions compétentes, pour effectuer une visite sur place, afin de lui rendre compte de la situation réelle en Roumanie.

10. Par ailleurs, elle suggère qu'une deuxième audition soit organisée à la lumière des constatations faites par la délégation, avant de prendre toute décision relative à l'attribution du statut d'invité spécial.

11. Elle encourage par ailleurs les gouvernements des Etats membres à augmenter leur aide humanitaire, notamment médicale et alimentaire, à la Roumanie.

12. Elle rappelle la décision de la CEE d'aider économiquement les pays d'Europe centrale et orientale et souhaite que les Etats membres du Conseil de l'Europe n'appartenant pas à la Communauté s'associent à cette démarche. Elle exprime son souhait que les conditions pourront être favorables à l'octroi du statut d'invité spécial à la Roumanie lors de la prochaine session de janvier 1991.

# RUMANIA (40)

## (República Socialista de Rumania)

## EMBAJADA EN BUCAREST (0)

Cancillería: Strada Paris, 35.—71249 Bucarest.
Télex: 11508 SPAN R.
Teléfonos: 33 57 30 y 33 57 39.
Teléfono directo señor Embajador: 79 46 51.
Residencia: Atena, 16.
Teléfonos: 79 65 40 y 33 18 82.
Oficina Cultural: Strada Paris. 34.
Teléfono: 33 53 54.
Oficina Comercial: Bd. Dacia, 16.—79403 Bucarest.
Télex: 11766.
Teléfonos: 15 67 65 y 15 62 52.

Embajador, D. Antonio Núñez García-Saúco.

2.ª Jefatura. Secretaria 2.ª, Encargada de los Asuntos Administrativos, D. Ramiro Fernández Bachiller.

Consejero Comercial, Jefe de la Oficina Comercial, D. Luis Cacho Quesada.

Canciller, D.

**A Progress Report on Romania's hitherto fulfilment of the requirements laid down by the European Council.**

The Democratic Alliance of the Hungarians in Romania expressed in its evaluation of the political situation in October - which has been brought to your attention by our representative in the Romanian delegation - that it considers that Romania should be made a member of the European Council and that her people should once again become a part of the European people. This would serve as a proof that the democratic process here is irreversible. Nevertheless, we would also like to drow your attention to the fact that the country's democratisation is constantly under threat from a quick-beat reversal in spite of the obvious results achieved so far.

Concerning with the fulfilment of the 7th paragraph of the Strassbourg Decision referring to Romania, we would point out the following:

I) Political trials, which have been disguised with a cloak of legality, are continuing in a manner suited rather to a state of emergency than that of a democracy. ( e.g. The trials of the Hungarians accused of various crimes at Dealul/ Oroszhegy in December, Tirgu-Mures/ Marosvasarhely in March and of those detained during the trouble in Bucharest in June. Most recently the show-trials of those detained after a strike at Sovata/ Szovata and the case of the youngsters who supposedly desecrated a statue and tore down a flag in Tirgu-Mures/ Marosvasarhely ). Meanwihle the trial of many of the prominent figures of Ceausescu's dictatorship - chief securitate

generals among them - has not yet progressed to sentencing. The high-ranking officers who gave the order to fire after 16th December 1989 have not been arrested so far, also the investigations and the resulting legal proceedings against those who caused the bloodshed have been obstructed and sabotaged.

II) No final or impartial report on the events in Tirgu-Mures/ Marosvasarhely has been forthcoming, at the same time a biased and anti-Hungarian version of these events is still publicised. Furthermore, the conclusion of the parliamentary investigation concerning the atrocities committed in Bucharest in June has been delayed. We also find that the provocation and intensification of racism in general ( and anti-Gypsy emotions in particular) supported shamelessly by the "Free" Romanian television and certain press publications give us cause for alarm.

III) Over the last months several Hungarian historical and cultural monuments were destroyed by individual or collective forms of vandalism. ( e.g. Bilbor/Belbor, Zabala/Zabola, Ardud/Erdod, Albesti/Feheregyhaza ). In the meantime, no steps were taken to organise the upkeep or restoration of monuments and prevent them falling into ruin. We need guarantees for the maintenance and preservation of the existing monuments and the historical sections of certain towns. Also for radical change in the project of systematisation, a policy based on destroying towns and villages for the purpose of homogenisation. We need qarantees of the preservation and protection of certain Transylvanian towns. In the spirit of mutual respect, we should support and help eachother in the replacement of partially destroyed but still restorable monuments rather than attempt to hider our common work ( as in the recent case in Arad ).

IV) The television, an obvious method of manipulation by the state, is also biased in minority questions as well as the government press in which articles are often published in the same anti-minority tone that we find in the most extremist newspapers.

V) At the same time, the fact that the collective rights of Romania's minorities are still not regulated is a further source of tension. Both central and local government should be condemned for their discriminatory decisions. These have caused much harm to education in the mother-tongue and the exclusion of minority languages from public administration. Our aspirations of organising our own school network to provide education in our mother-tongue from kindergarten to university level are still labelled by the highest representatives of the govenment as separatism. In the schools that have been returned to us, pupils and teachers are constantly harassed. The education held in English, Spanish or German language schools has not been disturbed, but in the case of Hungarian language schools that were given back by the Ministry of Education, the Romanian students "expelled" from these schools formed organisations which are of particularly extremist nature. As long as the Romanian language is compulsory for the teaching of technical studies and local History and Geography ( a point that goes particularly against the grain and in some schools makes up 20-30 % of the total class time) we do not consider that we can raise our teaching level to a European standard. The minority policy that was outlined by the leaders of the Transylvanian branch of the governing National Salvation Front, at a recent meetig in Alba Iulia/Gyulafehervar, is characterised by intolerance and hostility and is particularly worrying.

VI) The governement, while appointing the local authorities in many Transylvanian districts disregarded the results of the regional elections and the local ethnic structure. For these reasons, we consider it essential to democracy in Romania that the results of the local elections be implemented as soon as possible and in a correct manner.

# APPEL

## DU PREMIER MINISTRE DE LA ROUMANIE, MONSIEUR PETRE ROMAN, ADRESSE A LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Je m'appelle Petre Roman. Je suis le Premier Ministre de Roumanie, pays connu ces derniers temps surtout à cause d'une dictature communiste terrible et de la Révolution de décembre 1989, qui a mis fin à cette dictature.

Pendant la période qui s'est écoulée depuis la Révolution, bon nombre d'incroyables tragédies humaines ont été relevées, dont la situation tragique des enfants abandonnés et handicapés.

Dès le mois de janvier, nous avons pris toute une série de mesures visant à changer cette situation. Ainsi, les efforts matériaux faits — par exemple les allocations pour enfants — ont été deux fois plus grands qu'auparavant.

Mais, nous sommes encore loin d'avoir obtenu une amélioration réelle et stable de la situation.

Les images atroces que vous avez vues à la télé sont éloquantes à cet égard.

Peu importe que ces images terrifiantes appartiennent au passé et qu'elles présentent des situations limite.

Ce qui compte, néanmoins, c'est que ces images-là étaient réelles et provenaient d'une nation européenne civilisée.

Il y a quelques semaines, j'ai assumé la responsabilité de combattre le traitement inhumain que ces enfants ont dû subir. Il s'agit de la lutte visant à améliorer, effectivement, leurs condi-

tions de vie et leur statut dans la société roumaine. Je dirige un comité spécialement créé à l'appui des actions et des démarches en faveur de ces enfants.

Si jusqu'à présent nous n'avons pas agi si promptement comme il l'aurait fallu en faveur de ces enfants abandonnés et handicapés, blamez-nous !

Si, quand-même vous retenez ferme détermination de faire de notre mieux afin d'appuyer tout le système de soin et d'éducation de ces enfants, aidez-nous !

*Je vous remercie*
*Que Dieu vous bénit !*

Mme. Ion Iliescu

USC

URSU—Viorel

**REPORTERS SANS FRONTIERES**
**Antenne Française**

Siège National
17, rue Abbé de l'Epée - 34000 Montpellier
Tel 67 79 81 82 - Fax 67 79 60 80 - Telex 485 816

**Date :** 90.09.26
**Réf :** AF 90/ A 033
**Embargo :** diffusion immédiate

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## ROUMANIE

***Reporters Sans Frontières* et le mensuel *Index on Censorship* adressent au Conseil de l'Europe un rapport sur les violations de la liberté de la presse en Roumanie.**

Le 2 octobre, la situation en Roumanie sera à l'ordre du jour des travaux de la 42ème session de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. La Roumanie a en effet déposé officiellement une demande pour obtenir le statut d'invité au Conseil de l'Europe. Ce statut, s'il est voté, lui permettra de participer aux travaux de l'Assemblée et de demander son adhésion à cette instance. A l'occasion de ce débat, le mensuel *Index on Censorship* (Londres) et *Reporters Sans Frontières* (Montpellier) ont adressé au Conseil de l'Europe un rapport commun sur les atteintes au droit à l'information et sur les violations de la liberté de la presse dans ce pays.

Aujourd'hui, c'est la presse indépendante qui est la cible privilégiée des attaques du pouvoir ou de ses partisans. L'obligation qui lui est faite de payer trimestriellement et d'avance des impôts sur le revenu, la hausse des taxes d'importation, la décision de réduire son approvisionnement en papier, l'augmentation de l'ordre de 80% des coûts de production décidée par le gouvernement qui contrôle toutes les imprimeries, les vols répétés de journaux dans les entrepôts et les gares perturbant du coup sa distribution, les harcèlements, les appels téléphoniques, les lettres anonymes dont sont victimes les journalistes de ces publications et, tout dernièrement, la demande de comparution de quatre grands journaux de la presse indépendante devant le Parlement, accusés de crime contre le peuple roumain, en sont quelques exemples.

*Reporters Sans Frontières* et *Index on Censorship* s'inquiètent par ailleurs de la partialité de la télévision d'Etat, du refus par le pouvoir de laisser se créer une télévision privée et d'un projet de loi sur la presse dont plusieurs articles pourraient mettre en cause la liberté d'expression.

---

Fin du communiqué.

Pour toute information complémentaire vous pouvez prendre contact avec Nadia Benlakhel à Montpellier - Tél : 67.79.81.82

# LES VIOLATIONS DE LA LIBERTE DE LA PRESSE EN ROUMANIE

Rapport d' *Index on Censorship*
et de *Reporters Sans Frontières*
Septembre 1990

# I - LE CONTEXTE GENERAL

Les partisans de la presse indépendante en Roumanie disent avoir fait l'objet d'entraves et de mauvais traitements de la part du Front de Salut National (FSN) depuis sa prise de pouvoir en décembre 1989. C'est autour de l' accès à la télévision que se sont cristallisées les oppositions entre le FSN et la société depuis le début de l'année 1990. Une évidence s'impose : le gouvernement, dirigé par le Président Ion Iliescu, ne tient pas sa promesse de libéraliser les médias.

Alors que les structures administratives centralisées restent en place et qu'il n'y a pas de législation claire sur les activités de la presse, la nouvelle presse indépendante est désavantagée de différentes manières (contraintes fiscales, papier rationné, etc...). Ces journalistes et leurs publications ne sont pas protégés par un statut juridique clairement défini. De plus, certains observateurs craignent que la nouvelle loi sur la presse institue une ère de censure renforcée en muselant la liberté d'expression et d'information dans le pays. Bien que le FSN n'ait pas présenté cette loi devant le Parlement, déclarant que la presse devrait formuler sa propre règlementation, une nouvelle version pourrait être présentée au Parlement avant 1991.
Parmi les aspects les plus inquiétants de ce projet, figure l'article 39 qui interdirait la publication "de commentaires ou d'informations faux ou alarmistes, susceptibles de troubler ou de menacer l'ordre public". Une autre clause particulièrement inquiétante stipule qu'une "mauvaise interprétation" des faits serait considérée comme un délit passible d'une condamnation. Il est suggéré qu'une discussion ou une critique de la loi une fois votée pourrait en soi constituer une incitation à la violer. Selon un porte-parole de la Société Roumaine pour une Compagnie Nationale de Télévision Indépendante (*SOTI*), une organisation défendant la presse et la télévision indépendante, de nombreux détails reprennent des clauses de la loi sur la presse de Ceausescu qui datait de 1974.

En ce qui concerne maintenant la diffamation, l'amende maximale de 3000 leis est considérée par tout le monde comme non dissuasive. Résultat : de nombreux journaux publient des articles calomnieux en toute impunité. Certains de ces articles attaquent le FSN mais la plus grande majorité vise des minorités raciales ou ethniques -hongrois et gitans en particulier- ainsi que des personnalités de l'opposition. D'anciens dissidents, comme Doina Cornea, Ana Blandiana, le pasteur Laszlo Tockes, Gabriel Liiceanu (éditeur de la maison d'édition *Humanitas* ) et Alexandru Paleologu ont été la cible d'attaques calomnieuses dans des petits quotidiens pro-FSN comme *Romania Mare* et le quotidien FSN *Azi* (500 000 exemplaires). Ainsi le 17 septembre, *Romania Mare* a publié un article expliquant que le soulèvement de Timisoara en décembre 1989 était l'oeuvre de hooligans orchestrée par des agents impérialistes étrangers. Cela a entraîné une manifestation d'au moins 10 000 marcheurs à travers la ville et a ajouté aux tensions ethniques déjà importantes dans cette région. Par ailleurs, les attaques d'*Azi* à l'encontre des principaux opposants et qui visent à les discréditer tendent à prouver que l'inaction du gouvernement en matière de législation sur la presse n'est pas innocente et qu'il tire un avantage politique de ce vide juridique.

# II - LE COMBAT POUR LA LIBERTE DE LA PRESSE

Depuis la chute de Ceauscescu, les protestations anti-gouvernementales se sont focalisées sur le rôle joué par la RadioTelevisioun Romana (organe d'Etat) et le problème de l'accès de tous à la télévision. Le 11 février 1990, 1 500 personnes ont manifesté devant

l'immeuble de la télévision, accusée d'être au service du Front de Salut National. Des banderoles réclamaient la fin de la "censure", une "télévision libre", et accusaient le Front d'avoir "confisqué la Révolution". Des échauffourées éclatèrent avec la police et les partisans du FSN à l'extérieur du bâtiment de la télévision après que le FSN ait annoncé sa décision (largement contreversée) de se présenter aux élections du 20 mai.

Lors de la campagne électorale, partis d'opposition, intellectuels, organisations d'étudiants ont exprimé de vives inquiétudes quant à l'usage abusif de la télévision nationale par le FSN. En effet, le Front de Salut National allouait un temps d'antenne insuffisant à ses adversaires politiques et dénaturait les tentatives des partis politiques pour s'organiser à temps pour les élections nationales. Alors que le FSN utilisait 50% du temps d'antenne attribué aux programmes politiques, les 80 autres partis inscrits pour les élections étaient obligés de se partager les 50% restant.

A la mi-avril 1990, place de l'Université à Bucarest, des étudiants, des intellectuels, des ouvriers et d'anciens dissidents, ont déclenché une protestation de longue haleine qui s'est poursuivie en mai et en juin. La couverture de la manifestation et des grèves de la faim par la télévision était extrêmement limitée, mettant uniquement l'accent sur l'augmentation de la population gitane et les marchands ambulants. Les images télévisées donnaient l'impression qu'il y avait peu de monde sur place, alors que des milliers de personnes s'étaient rassemblées début mai.

Le 8 mai, des discussions entre les manifestants et le gouvernement par interim du FSN ont échoué devant le refus du Président Iliescu de permettre la retransmission en direct des débats et leur couverture par la presse indépendante. Un assistant d'Iliescu, Ioan Mircea Pascu, a par ailleurs expliqué à l'organisation *Helsinki Watch* le refus du FSN en disant que "le gouvernement travaillait à un dialogue et non pour faire de la publicité aux manifestants". Il a ajouté que ces derniers avaient déjà reçu assez de garanties concernant la diffusion publique de ces débats. Le Président Iliescu en personne a accusé publiquement les délégués des manifestants de rechercher la publicité plutôt qu'une solution pacifique au problème.

Le 20 mai, le FSN, sous la direction de Petre Roman et d'Ion Iliescu, a été élu à une majorité de 65% aux élections nationales. Mais l'usage de la télévision par le FSN a été continuellement critiqué, et les protestations place de l'Université se sont poursuivies. Le 11 juin, n'ayant pu persuader les manifestants de se disperser, les dirigeants du FSN les ont rencontrés. L'accès à la télévision était encore au centre des débats, et la discussion a pris fin sur une déclaration du FSN précisant qu'il avait donné son accord pour la création d'une télévision indépendante. Les contestataires ont rejeté ces accords, affirmant que la manifestation continuerait jusqu'à ce que le gouvernement donne à cette promesse un caractère officiel.

Le gouvernement a alors décidé de disperser les manifestants par la force. Le 13 juin, des milliers de policiers armés de matraques en caoutchouc ont pénétré sur la place à l'aube, arrêtant et frappant les manifestants Le matin suivant, en réponse à un appel télévisé du Président Iliescu, des milliers de mineurs ont déferlé sur la capitale, frappant et tuant les gens avant de regagner leurs mines dans la nuit du 19 juin. Bien que des personnalités du gouvernement aient estimé à 6 le nombre de victimes, Amnesty International pense qu'il pourrait être plus élevé.

Selon des déclarations officielles du FSN sur les événements des 13 et 14 juin, 1 400 policiers ont "nettoyé" la place de l'Université où étaient rassemblés entre 150 et 200 manifestants (dont 20 grévistes de la faim). Bien que le FSN ait admis que ni les

étudiants, ni les intellectuels ni les gitans n'étaient responsables de la violence, ces groupes ont été diffamés par la presse pro-FSN.

## III - LES DIFFICULTES ACTUELLES DE LA PRESSE INDEPENDANTE

Le nombre de publications est passé de 30 à 900 depuis décembre 1989 alors que les capacités des services centralisés d'impression et de distribution (propriété de l'Etat) sont restés au même stade que sous Ceausescu. Actuellement, après la destruction des presses privées par les mineurs en juin, toutes les publications indépendantes sont obligés d'utiliser les imprimeries de l'Etat.

### 1 - LA PENURIE DE PAPIER

Le problème le plus critique est la pénurie de papier pour les publications indépendantes. Les journaux "survivants" de la période Ceauscescu, ou les journaux pro-FSN apparus après décembre 1989 ne semblent pas avoir les mêmes difficultés pour se fournir en papier.
Sans une action urgente du gouvernement pour garantir l' approvisionnement en papier, de nombreuses publications indépendantes et de l'opposition cesseront toute activité.
Toutes les publications indépendantes sont obligées de se procurer du papier à l'usine de Bacau, dans le nord de la Roumanie. Les coûts de transport et les pots de vin versés aux ouvriers pour assurer la fourniture, constituent un exercice ruineux en argent et en temps.
A une époque où la demande en papier est maximale, la production est plus basse que jamais et la quantité disponible pour les publications indépendantes est en train de chuter.
En août 1990, une grève engagée par les ouvriers de l'usine a aggravé la pénurie chronique de papier due à l'augmentation du nombre de publications. Le gouvernement a répondu à ce problème en décrétant que les publications indépendantes devaient réduire au moins de moitié leur tirage, exigeant par exemple que *22*, l'organe de presse du Groupe pour le Dialogue Social, passe de 205 000 exemplaires à 150 000.
Selon certaines sources, le gouvernement continuerait à exporter du papier. Des changements dans les taxes d'importations (30% de la valeur des marchandises importées doit être payée au gouvernement) ont empêché la presse indépendante d' obtenir du papier de l'étranger.
Au début du mois de septembre, les plus grandes publications indépendantes, dont *Romania Libera*, n'ont pu obtenir assez de papier pour l'ensemble du mois. Il semble qu'il n'y ait eu jusqu'ici aucune tentative du gouvernement du FSN pour redresser cette situation.

### 2 - LES TAXES ET AUTRES REGLEMENTATIONS

Les charges fiscales que supporte la presse indépendante se sont constamment alourdies depuis la campagne électorale d'avril-mai 1990.
En juillet 1990, une nouvelle loi a pris effet, stipulant que la presse indépendante devrait payer trimestriellement et d'avance des impôts sur le revenu, sur des estimations établies par l'Etat sur leur revenu futur. Ainsi une publication susceptible de faire un bénéfice de 2 millions de leis sur son édition trimestrielle devra payer 1 million de leis avant publication. Un défaut de paiement (et beaucoup ont failli le faire) entraînerait une pénalité financière supplémentaire.

Le 1er août 1990, les coûts de production pour la presse indépendante étaient augmentés massivement par le gouvernement : une hausse de 120% sur le coût du papier et 80 % sur les coûts d'impression.
Depuis le 1er septembre 1990, les journaux indépendants ont dû payer d'avance les imprimeries de l'Etat . Dans de nombreux cas, cela représente jusqu'à 30% de la valeur de chaque numéro.

## 3 - LES DIFFICULTES D'IMPRESSION

Les imprimeries sont encore possédées et administrées par l'Etat. Il y en a deux à Bucarest (déjà en service avant décembre 1989), celle de *Libertatea* (*Liberté*) et de *Presei Libere* (*la Presse Libre*), anciennement *Casa Scinteii*. Toutes les publications indépendantes n'ayant pas d'équipement propre doivent utiliser le système mis en place pour la presse sous Ceauscescu. De plus les typographes leur sont souvent hostiles et les presses vétustes et lentes. Les presses de *Presei Libere* datent pour certaines de 1953 et pour d'autres de la fin des années 1960. Les publications indépendantes les plus récentes doivent utiliser un matériel encore plus vétuste installé à Alexandria, Tirgoviste ou Calarasi.
Les dommages causés aux publications indépendantes en juin, lorsque les mineurs ont démoli le matériel appartenant à *Dretatea*, *Expres*, *Viitorul* et *Romania Libera*, signifient que ces publications sont considérées, selon les mots même du rédacteur en chef de *Romania Libera*, comme "des hôtes indésirables de l'Etat". Toutes les publications indépendantes doivent travailler avec la maison d'édition de l'Etat, *Editura de Stat*, qui exerce un contrôle sur les tirages et le temps d'utilisation des presses. Les publications pro-gouvernementales ont généralement priorité.
Au moins deux publications indépendantes ont pu obtenir leur propre imprimerie mais l'inaction du gouvernement les a empêchées de les faire fonctionner.
Le 12 septembre, le rédacteur en chef de *Romania Libera* a affirmé que son journal s'était vu refuser jusqu'à présent des locaux et ne pouvait pas, par conséquent, abriter et faire fonctionner son nouveau matériel d'impression acheté grâce à un prêt.
Le journal *Free Romanian* ( publié à Londres sous le règne de Ceausescu ), fondé par l'ancien candidat à la présidence du Parti Paysan Ion Ratiu, et qui a son propre matériel d'imprimerie, a pu obtenir des nouveaux locaux en août , après deux mois d'attente. Selon le fils de M. Ratiu, ils ont reçu la visite le 5 septembre 1990 d'un officiel de haut rang qui leur a dit qu'ils devaient quitter les lieux. Sans explication.

## 4 - LES PROBLEMES DE DISTRIBUTION

La distribution et les ventes sont principalement contrôlées par le service centralisé de distribution (environ 85% de la totalité des tirages). Son activité est très largement critiquée par la presse indépendante, obligée d'utiliser ce service (qui prend 30% du bénéfice des ventes), et qui en août 1990 a exigé de toucher d'avance 10% de la valeur de chaque numéro.
Le nombre d'employés est le même qu'avant décembre 1989, en dépit de la pression de l'opposition pour obtenir plus d'emplois. D'après certaines sources, les journaux indépendants, dont *Romania Libera*, *Zigzag*, *Expres* et *22* ne sont pas convenablement distribués. Un problème aggravé par le marché noir des publications. Les journaux sont en effet volés dans les imprimeries, les entrepôts et les gares où ils attendent leur transport en province. Par conséquent, de nombreux journaux indépendants n'arrivent pas dans des zones rurales et éloignées du pays, où le FSN est plus fort.

Un porte-parole du Parti Paysan a déclaré le 12 septembre que les distributeurs de leur journal, *Dreptatea*, avaient signalé des cas de numéros abandonnés dans les entrepôts et même brûlés par les employés du service central de distribution.
Le rédacteur en chef de *Romania Libera* a mentionné des cas de journaux jetés à l'extérieur des trains à destination des provinces.
Un journaliste d'Iasi a affirmé que des quotidiens indépendants arrivaient avec deux à trois jours de retard, et par conséquent restaient invendus.
Les tentatives pour mettre en place des services de distribution indépendants et des points de vente auraient été bloquées par l'intervention de la police et des responsables locaux du FSN.
Un porte parole du Groupe pour le Dialogue Social a déclaré que des personnes avaient vu depuis juin 1990 la police arrêter et frapper à Bucarest des marchands de journaux qui vendaient des publications indépendantes.
Un journaliste d' *Opinea Studenteasca*, l'une des rares publications indépendantes d'Iasi (un bastion du FSN) a déclaré le 14 septembre qu'il avait reçu (ainsi que ses collègues) des menaces des membres du FSN pour avoir tenté de mettre en place un service de distribution privé. On l'a empêché à la fin du mois de juillet de construire des kiosques pour vendre des magazines indépendants.

## 5 - LA QUESTION DE L'AUDIOVISUEL INDEPENDANT

Le 16 mai, *Radio Uni Fun* (soutenue par le réseau français *Fun Radio*) a cessé d'émettre à la suite d'un affrontement entre ses animateurs et la Ligue des étudiants de Bucarest, dépositaire du matériel et qui voulait transformer la station en radio d'opposition (en contradiction avec la charte signée en janvier dernier, qui garantissait "l'impartialité politique" de la station).
L'inquiétude suscitée par des liens étroits entre le gouvernement et la télévision nationale s'est accrue durant la campagne électorale et a atteint un point culminant du 13 au 15 juin.
En dépit de ses promesses de faciliter la mise en place d'une télévision indépendante, le gouvernement n'a encore donné aucune autorisation pour une station privée.
Actuellement, *RadioTelevisioun Romana* occupe deux des quatre fréquences accordées au pays par les règlements internationaux. La 1ère chaîne diffuse sur l'ensemble du territoire 17 heures par jour et la seconde touche 13 % des foyers roumains 10 heures par jour. En réponse aux questions soulevées au Parlement par Ion Ratiu, le leader du Parti Paysan qui espère créer sa propre station, le Président Ion Iliescu a précisé qu'actuellement la télévision indépendante était "une impossibilité technique". Le Premier ministre Petre Roman, au début du mois de septembre, a déclaré que les demandes d'autorisation de M.Ratiu et des autres ne pourraient pas être prises en compte tant qu'une loi sur la presse n'était pas ratifiée par le Parlement. A la question "qui pourrait obtenir les deux chaînes suivantes ?", Emanuel Valeriu, directeur de la télévision roumaine a répondu qu'elles étaient gardées en réserve pour des "circonstances extraordinaires".
Des informations inquiétantes, non confirmées par le gouvernement, font état d'une autorisation accordée à Constantin Dragan (un ancien partisan de Ceausescu, connu pour être un proche d' Iliescu) pour créer une station régionale à Iasi.
Les pressions extra-parlementaires pour la création d'une télévision indépendante se sont accrues avec la fondation le 3 septembre de la *Société Roumaine pour une Compagnie Nationale de Télévision Indépendante* (*SOTI*). Ce groupe a l'appui de la presse indépendante et a participé à la conférence organisée du 21 au 23 septembre par la nouvelle association de journalistes indépendants, *Asociata Ziaristilor Romani* (AZR) créée le 11 septembre. Cette conférence comprenait des représentants des principaux partis de l'opposition, des intellectuels, des groupes d'étudiants et des membres de la télévision roumaine, ainsi que des figures de la dissidence, des écrivains et des journalistes. Les buts que se sont fixés les conférenciers sont notamment la mise en place

d'une agence de presse indépendante pour concurrencer *Rompres* (agence de presse propriété de l'Etat) et de proposer une protection juridique des droits des journalistes.

## IV - LES VIOLATIONS DE LA LIBERTE DE LA PRESSE

Le 1er février 1990, les typographes de l'une des deux entreprises de presse de Bucarest ont refusé de composer *Dreptatea*, le journal du Parti National Paysan. Ils ont estimé que, soutenant le Front de Salut National, leurs convictions les empêchaient de travailler pour un autre parti.
Le 26 février, le ministre de l'Intérieur a interdit aux correspondants étrangers d'assister à une conférence de presse et a souhaité que les journalistes roumains n'en disent pas un mot à leurs confrères (avant de lever cette dernière interdiction). Quelques jours plus tôt, le 18 février, le Président du Conseil Provisoire d'Union Nationale, Ian Iliescu, avait mis en garde la presse contre une certaine dérive, lui demandant de faire preuve de responsabilité.
Le 16 mars, une équipe de télévision hongroise est agressée à Tirgu Mures (Laszlo Cselenyi, Karoly Varszeqi et Mihaly Varga).
Le 20 mars, le correspondant d'*AP* a reçu des coups et son appareil-photo a été brisé alors qu'il couvrait les affrontements opposant Roumains et Hongrois dans la ville de Tirgu Mures (Transylvanie).
Le 26 mars, Alajos Chrudinak, reporter à la télévision hongroise, a reçu une lettre de menaces de mort signée par Vatra Romaneasca, un groupe nationaliste roumain, qui lui reprochait ses reportages sur la Roumanie.
Le 27 avril, la revue *Contemporanul* (interdite début avril) a pu reparaître à la suite d'un compromis entre la rédaction et le ministère de la Culture, propriétaire du journal.
Le 16 mai, Jan Krcmar et Irina Bossy-Ghica, correspondants de l'agence *Reuter*, ont été pris à partie devant une mine de charbon de la vallée de Jiu (centre de la Roumanie), alors qu'ils discutaient avec un représentant syndical. Les agresseurs, partisans du Front de Salut National, les ont accusé de soutenir ouvertement les partis d'opposition.

Lors des violences des 13, 14 et 15 juin, la presse indépendante a été attaquée. En favorisant largement le FSN, la télévision nationale a sa part de responsabilité dans ces violences.
Selon le rédacteur en chef d'un hebdomadaire indépendant de Bucarest, durant les journées du 13 au 15 juin, des lettres anonymes ont été diffusées par des "ouvriers" appelant à la destruction de la presse indépendante.
Cible privilégiée, la presse indépendante a vu ses équipements détruits et les journalistes de ses rédactions battus ou menacés par des mineurs. De nombreux témoignages affirment que les mineurs avaient une liste de noms et d'adresses, et dans certains cas des photos de ceux qu'ils ont agressés.
Le 14 juin, les bureaux du journal *Dreptatea*, publié par le Parti Paysan, ont été saccagés et son matériel d'imprimerie détruit par les mineurs qui sont restés dans le bâtiment jusqu'au 15 juin. Le même jour, les mineurs ont saccagé les bureaux du journal du Parti Paysan Libéral, *Viitorul* (*l'Avenir*) et ont agressé le rédacteur en chef, Mihai Ica. Une journaliste de *Viitorul*, Ana Danciu, a également été battue. Les bureaux de *Romania Libera*, le principal quotidien national d'opposition, ont été attaqués par des ouvriers des ateliers d'impression (propriété de l'Etat) le 14 juin. Mariana Bandu, la secrétaire de Petre Mihaï Bacanu, a été battue, alors que Bacanu racontait à *Helsinki Watch* qu'un leader des mineurs avait menacé de revenir avec 20 000 des siens détruire le matériel d'impression et tuer tous les journalistes et les imprimeurs si les ouvriers continuaient à imprimer le

journal. *Expres*, un important hebdomadaire indépendant, a eu ses bureaux saccagés le 15 juin par des mineurs qui ont frappé son rédacteur en chef, Alin Alexandru.
A la suite de ces actes de violence, rédacteurs en chef et journalistes se sont cachés. Les ouvriers de l'imprimerie ont d'abord refusé d'imprimer *Expres*, qui n'a pas paru la semaine suivante, alors que *Romania Libera* n'a pu paraître du 14 au 18 juin.

De nombreux témoignages font état de violences à l'encontre des éditeurs, des journalistes et des vendeurs de la presse indépendante avant et depuis les événements de juin 1990. Les harcèlements, appels téléphoniques et lettres anonymes sont devenus courants. Anton Uncu, le rédacteur en chef de *Romania Libera*, a déclaré que ses journalistes recevaient régulièrement des menaces par téléphone. Il a affirmé que des communications téléphoniques entre lui et des membres de sa famille ont été écoutées et que certains détails de ses conversations ont été publiés dans le quotidien du FSN *Azi*.
Le rédacteur du magazine littéraire *Phoenix* a déclaré que lui-même et les autres journalistes de la rédaction ont reçu des appels téléphoniques d'individus les menaçant de mort s'ils continuaient à publier leur journal.
Sebastian Taralunga, un photographe de *Phoenix*, a été arrêté alors qu'il prenait des photos de la police lors d'une manifestation anti-FSN dans le centre de Bucarest le 27 août. Il a été immédiatement conduit au quartier général de la police sans avoir pu prévenir un avocat. Le 28 août, il est apparu à la télévision nationale accusé d'être un "traître" à la nation roumaine, "mettant en danger sa stabilité". Il a été relâché le jour même et aucune charge n'a été officiellement retenue contre lui.
Le rédacteur d' *Opinea Medical*, le journal indépendant destiné au corps medical, a déclaré en septembre qu'il avait reçu des menaces téléphoniques lui demandant de cesser de paraître.
Anton Uncu de *Romania Libera* a exprimé son inquiétude devant les tentatives systématiques de discréditer la presse indépendante en lui fournissant des informations erronées selon une tactique familière de l'ex Securitate. Par ailleurs, et toujours selon lui, les journalistes de sa rédaction ont constaté que les gens taisaient toute information critique à l'égard du FSN par crainte de représailles.
Le 13 septembre, un reportage de la télévision nationale a affirmé que *Romania libera* et quatre grands journaux de la presse indépendante, dont *Zig Zag* et *Expres* , ont été appelés à comparaitre devant le Parlement, accusés de "crimes" contre le peuple roumain. Les journaux ont refusé de repondre à cette convocation puisque que, comme *Romania Libera* l'a écrit, "le Parlement n'était pas une cour de justice". Aucune charge officielle n'a été retenue contre eux mais ils craignent un éventuel procès télévisé. Aucune publication pro-FSN n'a reçu de semblable convocation.

Chers ~~Madame~~/Monsieur!

Permettez-moi d'attirer votre attention,a' un bref exposé presentant la situation politique en Roumanie avec des considerations particulieres sur l'état des minorités nationales.

L'analyse a été préparée par lAlliance Democratique des Hongrois en Roumanie,parti le plus important de l'opposition.

Avec mes sentiments les meilleurs

Ferenc Baranyi

Deputé en Parlament de Roumanie

ROMÁNIAI MAGYAR DEMOKRATA SZÖVETSÉG – Elnökség
UNIUNEA DEMOCRATĂ MAGHIARĂ DIN ROMÂNIA – Prezidiu

BUCUREŞTI OF. POSTAL 83 P.O. Box 27
Telefon: 90/333-569
Telefax: 90/798-675

# The Political Situation in Rumania and the Future of the Country in the European Council.

## The Position of the Democratic Alliance of Hungarians in Rumania.

The Democratic Alliance of Hungarians in Rumania (RMDSz, the largest opposition political organization in Rumania, representing the interest of 2.5 million of ethnic Hungarians), supports the European Council's granting of observer status to Rumania in so much as it signs and considers binding the European Charter on Regional Autonomy adopted in 1985 in Strassbourg and the European Charter on Regional and Minority Languages formulated in 1988 and guarantees the individual and collective rights of those individuals belonging to national minorities.

The Present Rumanian Political Situation in Brief

What characterises our political life?

A. A strong tendency towards restoration in the political arena and insufficient democratization;

1. Reinigration of the ex-Securitate and nomenclatura into the new state administrative and cultural structures;

2. A strategy of postponement regarding the prosecution of those responsible for the mass murders in December;

3. Rehabilitation of the previous party-state's propogandists and ideological mouthpieces, the re-activization of those persons espousing fascistic and anti-semitic views;

4. Reinstitution of old mechanisms (For example, appointment of local authorities based solely on the government's decision and disregarding the opinion of other organizations or political and ethnic realities.) For the most part, the staff of these authorities is but a new version of the old dictatorship.

5. The government's hesitation with regard to, toleration of, a tendency towards compromise with, indeed at times encouragment of those neo-Ceausescuist, totalitarian, extremist, inciting, destabilizing elements which attack democratic initiatives and sometimes even the government itself. This behavior has significantly contributed to the generation of artifical ethnic and social tensions, which have resulted in serious incidents (Marosvasarhely (Tirgu Mures), Szaplonca (Sapinta)).

6. The government continues to delay its explanation of the brutalities commited by the authorities in June in Bucharest.

7. Up until now, we are witness to only a show of decentralization and privatization.

B. Instead of taking a definitive stand against those forces which threaten democracy, the government looks for scapegoats and resorts to tactics of detraction thereby helping to spread these ideas. The Hungarians of Rumania are specifically targeted as scapegoats and are particularly threatened by the government's ineffectiveness and the survival

of old structures, the re-activization of nationalistic, extremist forces, and are subject to constant political and psychological pressure. Under these circumstances, certain extremist forces' strategy of forcing ethnic Hungarians to flee their country, is more and more effective.

## Requirements

1. Inclusion into the constitution of Paragraph III of the Gyulafehervar (Alba Iulia) Proclamation, which brought into existence the modern Rumanian nation-state:

"Total national freedom for all co-inhabiting peoples. All peoples shall learn in their native tongue, the language of administration and of the courts shall be their own and its members drawn from among themselves. All peoples shall have the right to proportional representation and participation in country's government."

2. Formulation of a Nationality Statute in the spirit of the Gyulafehervar (Alba Iulia) Proclamation and European norms regarding minorities.

3. The constitution should include the right and its guarantee for national minorities to form self-interest and democratic political organizations.

4. The establishment of a Nationality Ministry. This Nationality Ministry should be authorised to render opinions on those central or local administrative bodies' decisions which affect minorities and guarantee the appropriate decision-making.

5. We would like to the political, economic and legal status of Hungarians in Rumania restored to the their 1947 state. This was the year of the Paris Peace Treaty at the end of which the Communists consolidated their power. The interests of Hungarians in Rumania were guaranteed by a wide-scale network of nationality institutions. We consider the restoration of these disbanded institutions as a basic condition and departure point for the resolution of our situation according to European standards.

The above- mentioned principles should be applied as follows: Acknowledgment of the legal continuity of Transylvanian cultural, economic and social institutions, including property rights, is in general a fundamental condition.

## Churches

In addition to restoring parochial schools, it is necessary to return to their rightful owners all confiscated and existing property (buildings, foundations, libraries, religious relics).

Permit the functioning of religious orders.

The assurance of a strong and viable religious autonomy is a pre-condition to the above mentioned.

## Culture

Self-directed functioning of our cultural institutions without interference from the authorities.

The guarantee of an autonomous and independent nationwide

(and regional) Hungarian television and radio network with adequate airtime.

Return of the remains of public and private foundations, archives, libraries, including their written material.

Return of those schools, cultural institutions and other public institutions which the Hungarians of Rumania built as a result of public donations and which were later either nationalized or confiscated.

In the interest of preserving their national identity, minorities should have the right to pass on and propagate their history, cultivate their traditions and preserve their historical monuments. Minorities should have the rights to freely maintain contact across the borders with members of the nation with whom they share a common national identity, historical and linguistic bond.

Education

Independent education in the mother tongue from the kindergarden to the university level.

Higher Education. We regard as positive examples the Swedish university in Finland and the Basque university in Spain, and therefore consider the re-establishment of the Hungarian-language Bolyai University as indispensible. (This centuries-old university was restored in 1945 and eliminated in 1959 under the personal supervision of Ceausescu.) It is within the framework of the Bolyai University that the School of Medicine and Pharmacology, the Technical Institute, as well as the abolished Hungarian-language agricultural, fine arts faculties and musical conservatory should function.

We regard restoration of the nationalized parochial schools, as well as the establishment of state Hungarian-language nursery schools, kindergardens and schools as a fundamental condition for education at the elementary and high school level.

Economy:

The new laws dealing with land redistribution should take into account the results of the 1945 land reform and the present needs based on it.

6. The policy of forcefully dissolving compact ethnic, regional and local communities sharing a common history should cease.

7. We request that the Rumanian government commence diplomatic negotiations with the Vatican in order to raise the ancient Roman Catholic Diocese of Gyulafehervar (Alba Iulia) to archdiocese status and unite it with the Temesvar (Timisoara), Nagyvarad (Oradea) and Szatmarnemeti (Satu-Mare) church districts. (As is known, the Vatican recently raised the Bucharest church district to archdiocese rank. As a result, it is this archdioscese which represents Rumania's Roman Catholic believers whereas the majority of the 1,187,000 believers belong to the above-mentioned Transylvanian church districts.) We further request that the state not oppose and not hinder Hungarian-language catechism and pastorization for the Hungarian

Csangos of Moldavia.

8. The new constitution should prescribe the free use of the mother tongue in minority-inhabited areas, including in administration, the courts, locality, institution and street signs. (In this respect the old constitution's provisions were not adhered to.) Those civil servants assigned to such areas should either be members of the said minority or speak the language of the minority just as we consider knowledge and use of the Rumanian language obligatory in primarily Hungarian-inhabited regions.

9. We demand a urgent resolution of the following matters which affect the Democratic Alliance of Hungarians in Rumania and the Hungarian minority living in Rumania:

-- We request that the government and its local organs prevent the direct, indirect or disguised incitement against Hungarians in the mass media (For example, in the the ruling National Salvation Front's newspapers as well!).

-- We object to the fact that the Democratic Alliance of Hungarians in Rumania is disadvantaged in the public arena because of indirect administrative measures aimed against it.

-- We object to the fact that the government monopolizes such informations that are made public in Western democracies. As a result, the Democratic Alliance of Hungarians in Rumania often receives information only indirectly, incidentally or after the fact putting it into a disadvantaged position.

10. The Constitutional Court should have a section which specializes in nationality law.

11. We consider it a condition that international human rights organizations (such as Amnesty International, Helsinki Watch, the Hungarian Human Rights Foundation, Gesellschaft fur Menschenrechten, Ligue pour les Droits de l'Homme, etc.) be able to maintain offices in Rumania. In addition, there should be no restrictions placed on the functioning of international mass media's offices and representatives.

12. In so much as they request it, we support the re-opening of the (Hungarian, Czechoslovak, German, Italian, Austrian and Swiss) consulates in Kolozsvar (Cluj) as well as all other countries' consulates which once functioned in Rumania.

In the opinion of the Democratic Alliance of Hungarians in Rumania, the government needs to be much more determined and consistent in order to realize its proclaimed program which contains many positive ideas.

September 25, 1990

The Leadership of the Democratic Alliance of Hungarians in Rumania and Its Parlimentary Fraction.

REPORTERS SANS FRONTIERES
Antenne Française

Siège National
17, rue Abbé de l'Epée - 34000 Montpellier
Tel 67 79 81 82 - Fax 67 79 60 80 - Telex 485 816

**Date :** 90.09.26
**Réf :** AF 90/ A 033
**Embargo :** diffusion immédiate

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## ROUMANIE

***Reporters Sans Frontières* et le mensuel *Index on Censorship* adressent au Conseil de l'Europe un rapport sur les violations de la liberté de la presse en Roumanie.**

Le 2 octobre, la situation en Roumanie sera à l'ordre du jour des travaux de la 42ème session de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. La Roumanie a en effet déposé officiellement une demande pour obtenir le statut d'invité au Conseil de l'Europe. Ce statut, s'il est voté, lui permettra de participer aux travaux de l'Assemblée et de demander son adhésion à cette instance. A l'occasion de ce débat, le mensuel *Index on Censorship* (Londres) et *Reporters Sans Frontières* (Montpellier) ont adressé au Conseil de l'Europe un rapport commun sur les atteintes au droit à l'information et sur les violations de la liberté de la presse dans ce pays.

Aujourd'hui, c'est la presse indépendante qui est la cible privilégiée des attaques du pouvoir ou de ses partisans. L'obligation qui lui est faite de payer trimestriellement et d'avance des impôts sur le revenu, la hausse des taxes d'importation, la décision de réduire son approvisionnement en papier, l'augmentation de l'ordre de 80% des coûts de production décidée par le gouvernement qui contrôle toutes les imprimeries, les vols répétés de journaux dans les entrepôts et les gares perturbant du coup sa distribution, les harcèlements, les appels téléphoniques, les lettres anonymes dont sont victimes les journalistes de ces publications et, tout dernièrement, la demande de comparution de quatre grands journaux de la presse indépendante devant le Parlement, accusés de crime contre le peuple roumain, en sont quelques exemples.

*Reporters Sans Frontières* et *Index on Censorship* s'inquiètent par ailleurs de la partialité de la télévision d'Etat, du refus par le pouvoir de laisser se créer une télévision privée et d'un projet de loi sur la presse dont plusieurs articles pourraient mettre en cause la liberté d'expression.

---

Fin du communiqué.

Pour toute information complémentaire vous pouvez prendre contact avec Nadia Benlakhel à Montpellier - Tél : 67.79.81.82

# LES VIOLATIONS DE LA LIBERTE DE LA PRESSE EN ROUMANIE

Rapport d' *Index on Censorship*
et de *Reporters Sans Frontières*
Septembre 1990

# I - LE CONTEXTE GENERAL

Les partisans de la presse indépendante en Roumanie disent avoir fait l'objet d'entraves et de mauvais traitements de la part du Front de Salut National (FSN) depuis sa prise de pouvoir en décembre 1989. C'est autour de l' accès à la télévision que se sont cristallisées les oppositions entre le FSN et la société depuis le début de l'année 1990. Une évidence s'impose : le gouvernement, dirigé par le Président Ion Iliescu, ne tient pas sa promesse de libéraliser les médias.

Alors que les structures administratives centralisées restent en place et qu'il n'y a pas de législation claire sur les activités de la presse, la nouvelle presse indépendante est désavantagée de différentes manières (contraintes fiscales, papier rationné, etc...). Ces journalistes et leurs publications ne sont pas protégés par un statut juridique clairement défini. De plus, certains observateurs craignent que la nouvelle loi sur la presse institue une ère de censure renforcée en muselant la liberté d'expression et d'information dans le pays. Bien que le FSN n'ait pas présenté cette loi devant le Parlement, déclarant que la presse devrait formuler sa propre règlementation, une nouvelle version pourrait être présentée au Parlement avant 1991.
Parmi les aspects les plus inquiétants de ce projet, figure l'article 39 qui interdirait la publication "de commentaires ou d'informations faux ou alarmistes, susceptibles de troubler ou de menacer l'ordre public". Une autre clause particulièrement inquiétante stipule qu'une "mauvaise interprétation" des faits serait considérée comme un délit passible d'une condamnation. Il est suggéré qu'une discussion ou une critique de la loi une fois votée pourrait en soi constituer une incitation à la violer. Selon un porte-parole de la Société Roumaine pour une Compagnie Nationale de Télévision Indépendante (*SOTI*), une organisation défendant la presse et la télévision indépendante, de nombreux détails reprennent des clauses de la loi sur la presse de Ceausescu qui datait de 1974.

En ce qui concerne maintenant la diffamation, l'amende maximale de 3000 leis est considérée par tout le monde comme non dissuasive. Résultat : de nombreux journaux publient des articles calomnieux en toute impunité. Certains de ces articles attaquent le FSN mais la plus grande majorité vise des minorités raciales ou ethniques -hongrois et gitans en particulier- ainsi que des personnalités de l'opposition. D'anciens dissidents, comme Doina Cornea, Ana Blandiana, le pasteur Laszlo Tockes, Gabriel Liiceanu (éditeur de la maison d'édition *Humanitas* ) et Alexandru Paleologu ont été la cible d'attaques calomnieuses dans des petits quotidiens pro-FSN comme *Romania Mare* et le quotidien FSN *Azi* (500 000 exemplaires). Ainsi le 17 septembre, *Romania Mare* a publié un article expliquant que le soulèvement de Timisoara en décembre 1989 était l'oeuvre de hooligans orchestrée par des agents impérialistes étrangers. Cela a entraîné une manifestation d'au moins 10 000 marcheurs à travers la ville et a ajouté aux tensions ethniques déjà importantes dans cette région. Par ailleurs, les attaques d'*Azi* à l'encontre des principaux opposants et qui visent à les discréditer tendent à prouver que l'inaction du gouvernement en matière de législation sur la presse n'est pas innocente et qu'il tire un avantage politique de ce vide juridique.

# II - LE COMBAT POUR LA LIBERTE DE LA PRESSE

Depuis la chute de Ceauscescu, les protestations anti-gouvernementales se sont focalisées sur le rôle joué par la RadioTelevisioun Romana (organe d'Etat) et le problème de l'accès de tous à la télévision. Le 11 février 1990, 1 500 personnes ont manifesté devant

l'immeuble de la télévision, accusée d'être au service du Front de Salut National. Des banderoles réclamaient la fin de la "censure", une "télévision libre", et accusaient le Front d'avoir "confisqué la Révolution". Des échauffourées éclatèrent avec la police et les partisans du FSN à l'extérieur du bâtiment de la télévision après que le FSN ait annoncé sa décision (largement contreversée) de se présenter aux élections du 20 mai.

Lors de la campagne électorale, partis d'opposition, intellectuels, organisations d'étudiants ont exprimé de vives inquiétudes quant à l'usage abusif de la télévision nationale par le FSN. En effet, le Front de Salut National allouait un temps d'antenne insuffisant à ses adversaires politiques et dénaturait les tentatives des partis politiques pour s'organiser à temps pour les élections nationales. Alors que le FSN utilisait 50% du temps d'antenne attribué aux programmes politiques, les 80 autres partis inscrits pour les élections étaient obligés de se partager les 50% restant.

A la mi-avril 1990, place de l'Université à Bucarest, des étudiants, des intellectuels, des ouvriers et d'anciens dissidents, ont déclenché une protestation de longue haleine qui s'est poursuivie en mai et en juin. La couverture de la manifestation et des grèves de la faim par la télévision était extrêmement limitée, mettant uniquement l'accent sur l'augmentation de la population gitane et les marchands ambulants. Les images télévisées donnaient l'impression qu'il y avait peu de monde sur place, alors que des milliers de personnes s'étaient rassemblées début mai.

Le 8 mai, des discussions entre les manifestants et le gouvernement par interim du FSN ont échoué devant le refus du Président Iliescu de permettre la retransmission en direct des débats et leur couverture par la presse indépendante. Un assistant d'Iliescu, Ioan Mircea Pascu, a par ailleurs expliqué à l'organisation *Helsinki Watch* le refus du FSN en disant que "le gouvernement travaillait à un dialogue et non pour faire de la publicité aux manifestants". Il a ajouté que ces derniers avaient déjà reçu assez de garanties concernant la diffusion publique de ces débats. Le Président Iliescu en personne a accusé publiquement les délégués des manifestants de rechercher la publicité plutôt qu'une solution pacifique au problème.

Le 20 mai, le FSN, sous la direction de Petre Roman et d'Ion Iliescu, a été élu à une majorité de 65% aux élections nationales. Mais l'usage de la télévision par le FSN a été continuellement critiqué, et les protestations place de l'Université se sont poursuivies. Le 11 juin, n'ayant pu persuader les manifestants de se disperser, les dirigeants du FSN les ont rencontrés. L'accès à la télévision était encore au centre des débats, et la discussion a pris fin sur une déclaration du FSN précisant qu'il avait donné son accord pour la création d'une télévision indépendante. Les contestataires ont rejeté ces accords, affirmant que la manifestation continuerait jusqu'à ce que le gouvernement donne à cette promesse un caractère officiel.

Le gouvernement a alors décidé de disperser les manifestants par la force. Le 13 juin, des milliers de policiers armés de matraques en caoutchouc ont pénétré sur la place à l'aube, arrêtant et frappant les manifestants Le matin suivant, en réponse à un appel télévisé du Président Iliescu, des milliers de mineurs ont déferlé sur la capitale, frappant et tuant les gens avant de regagner leurs mines dans la nuit du 19 juin. Bien que des personnalités du gouvernement aient estimé à 6 le nombre de victimes, Amnesty International pense qu'il pourrait être plus élevé.

Selon des déclarations officielles du FSN sur les événements des 13 et 14 juin, 1 400 policiers ont "nettoyé" la place de l'Université où étaient rassemblés entre 150 et 200 manifestants (dont 20 grévistes de la faim). Bien que le FSN ait admis que ni les

étudiants, ni les intellectuels ni les gitans n'étaient responsables de la violence, ces groupes ont été diffamés par la presse pro-FSN.

## III - LES DIFFICULTES ACTUELLES DE LA PRESSE INDEPENDANTE

Le nombre de publications est passé de 30 à 900 depuis décembre 1989 alors que les capacités des services centralisés d'impression et de distribution (propriété de l'Etat) sont restés au même stade que sous Ceausescu. Actuellement, après la destruction des presses privées par les mineurs en juin, toutes les publications indépendantes sont obligés d'utiliser les imprimeries de l'Etat.

### 1 - LA PENURIE DE PAPIER

Le problème le plus critique est la pénurie de papier pour les publications indépendantes. Les journaux "survivants" de la période Ceauscescu, ou les journaux pro-FSN apparus après décembre 1989 ne semblent pas avoir les mêmes difficultés pour se fournir en papier.
Sans une action urgente du gouvernement pour garantir l' approvisionnement en papier, de nombreuses publications indépendantes et de l'opposition cesseront toute activité.
Toutes les publications indépendantes sont obligées de se procurer du papier à l'usine de Bacau, dans le nord de la Roumanie. Les coûts de transport et les pots de vin versés aux ouvriers pour assurer la fourniture, constituent un exercice ruineux en argent et en temps.
A une époque où la demande en papier est maximale, la production est plus basse que jamais et la quantité disponible pour les publications indépendantes est en train de chuter.
En août 1990, une grève engagée par les ouvriers de l'usine a aggravé la pénurie chronique de papier due à l'augmentation du nombre de publications. Le gouvernement a répondu à ce problème en décrétant que les publications indépendantes devaient réduire au moins de moitié leur tirage, exigeant par exemple que 22, l'organe de presse du Groupe pour le Dialogue Social, passe de 205 000 exemplaires à 150 000.
Selon certaines sources, le gouvernement continuerait à exporter du papier. Des changements dans les taxes d'importations (30% de la valeur des marchandises importées doit être payée au gouvernement) ont empêché la presse indépendante d' obtenir du papier de l'étranger.
Au début du mois de septembre, les plus grandes publications indépendantes, dont *Romania Libera*, n'ont pu obtenir assez de papier pour l'ensemble du mois. Il semble qu'il n'y ait eu jusqu'ici aucune tentative du gouvernement du FSN pour redresser cette situation.

### 2 - LES TAXES ET AUTRES REGLEMENTATIONS

Les charges fiscales que supporte la presse indépendante se sont constamment alourdies depuis la campagne électorale d'avril-mai 1990.
En juillet 1990, une nouvelle loi a pris effet, stipulant que la presse indépendante devrait payer trimestriellement et d'avance des impôts sur le revenu, sur des estimations établies par l'Etat sur leur revenu futur. Ainsi une publication susceptible de faire un bénéfice de 2 millions de leis sur son édition trimestrielle devra payer 1 million de leis avant publication. Un défaut de paiement (et beaucoup ont failli le faire) entraînerait une pénalité financière supplémentaire.

Le 1er août 1990, les coûts de production pour la presse indépendante étaient augmentés massivement par le gouvernement : une hausse de 120% sur le coût du papier et 80 % sur les coûts d'impression.
Depuis le 1er septembre 1990, les journaux indépendants ont dû payer d'avance les imprimeries de l'Etat . Dans de nombreux cas, cela représente jusqu'à 30% de la valeur de chaque numéro.

## 3 - LES DIFFICULTES D'IMPRESSION

Les imprimeries sont encore possédées et administrées par l'Etat. Il y en a deux à Bucarest (déjà en service avant décembre 1989), celle de *Libertatea* (*Liberté*) et de *Presei Libere* (*la Presse Libre*), anciennement *Casa Scinteii*. Toutes les publications indépendantes n'ayant pas d'équipement propre doivent utiliser le système mis en place pour la presse sous Ceauscescu. De plus les typographes leur sont souvent hostiles et les presses vétustes et lentes. Les presses de *Presei Libere* datent pour certaines de 1953 et pour d'autres de la fin des années 1960. Les publications indépendantes les plus récentes doivent utiliser un matériel encore plus vétuste installé à Alexandria, Tirgoviste ou Calarasi.
Les dommages causés aux publications indépendantes en juin, lorsque les mineurs ont démoli le matériel appartenant à *Dretatea*, *Expres*, *Viitorul* et *Romania Libera*, signifient que ces publications sont considérées, selon les mots même du rédacteur en chef de *Romania Libera*, comme "des hôtes indésirables de l'Etat". Toutes les publications indépendantes doivent travailler avec la maison d'édition de l'Etat, *Editura de Stat*, qui exerce un contrôle sur les tirages et le temps d'utilisation des presses. Les publications pro-gouvernementales ont généralement priorité.
Au moins deux publications indépendantes ont pu obtenir leur propre imprimerie mais l'inaction du gouvernement les a empêchées de les faire fonctionner.
Le 12 septembre, le rédacteur en chef de *Romania Libera* a affirmé que son journal s'était vu refuser jusqu'à présent des locaux et ne pouvait pas, par conséquent, abriter et faire fonctionner son nouveau matériel d'impression acheté grâce à un prêt.
Le journal *Free Romanian* ( publié à Londres sous le règne de Ceausescu ), fondé par l'ancien candidat à la présidence du Parti Paysan Ion Ratiu, et qui a son propre matériel d'imprimerie, a pu obtenir des nouveaux locaux en août , après deux mois d'attente. Selon le fils de M. Ratiu, ils ont reçu la visite le 5 septembre 1990 d'un officiel de haut rang qui leur a dit qu'ils devaient quitter les lieux. Sans explication.

## 4 - LES PROBLEMES DE DISTRIBUTION

La distribution et les ventes sont principalement contrôlées par le service centralisé de distribution (environ 85% de la totalité des tirages). Son activité est très largement critiquée par la presse indépendante, obligée d'utiliser ce service (qui prend 30% du bénéfice des ventes), et qui en août 1990 a exigé de toucher d'avance 10% de la valeur de chaque numéro.
Le nombre d'employés est le même qu'avant décembre 1989, en dépit de la pression de l'opposition pour obtenir plus d'emplois. D'après certaines sources, les journaux indépendants, dont *Romania Libera*, *Zigzag*, *Expres* et *22* ne sont pas convenablement distribués. Un problème aggravé par le marché noir des publications. Les journaux sont en effet volés dans les imprimeries, les entrepôts et les gares où ils attendent leur transport en province. Par conséquent, de nombreux journaux indépendants n'arrivent pas dans des zones rurales et éloignées du pays, où le FSN est plus fort.

Un porte-parole du Parti Paysan a déclaré le 12 septembre que les distributeurs de leur journal, *Dreptatea*, avaient signalé des cas de numéros abandonnés dans les entrepôts et même brûlés par les employés du service central de distribution.
Le rédacteur en chef de *Romania Libera* a mentionné des cas de journaux jetés à l'extérieur des trains à destination des provinces.
Un journaliste d'Iasi a affirmé que des quotidiens indépendants arrivaient avec deux à trois jours de retard, et par conséquent restaient invendus.
Les tentatives pour mettre en place des services de distribution indépendants et des points de vente auraient été bloquées par l'intervention de la police et des responsables locaux du FSN.
Un porte parole du Groupe pour le Dialogue Social a déclaré que des personnes avaient vu depuis juin 1990 la police arrêter et frapper à Bucarest des marchands de journaux qui vendaient des publications indépendantes.
Un journaliste d' *Opinea Studenteasca*, l'une des rares publications indépendantes d'Iasi (un bastion du FSN) a déclaré le 14 septembre qu'il avait reçu (ainsi que ses collègues) des menaces des membres du FSN pour avoir tenté de mettre en place un service de distribution privé. On l'a empêché à la fin du mois de juillet de construire des kiosques pour vendre des magazines indépendants.

## 5 - LA QUESTION DE L'AUDIOVISUEL INDEPENDANT

Le 16 mai, *Radio Uni Fun* (soutenue par le réseau français *Fun Radio*) a cessé d'émettre à la suite d'un affrontement entre ses animateurs et la Ligue des étudiants de Bucarest, dépositaire du matériel et qui voulait transformer la station en radio d'opposition (en contradiction avec la charte signée en janvier dernier, qui garantissait "l'impartialité politique" de la station).
L'inquiétude suscitée par des liens étroits entre le gouvernement et la télévision nationale s'est accrue durant la campagne électorale et a atteint un point culminant du 13 au 15 juin. En dépit de ses promesses de faciliter la mise en place d'une télévision indépendante, le gouvernement n'a encore donné aucune autorisation pour une station privée.
Actuellement, *RadioTelevisioun Romana* occupe deux des quatre fréquences accordées au pays par les règlements internationaux. La 1ère chaîne diffuse sur l'ensemble du territoire 17 heures par jour et la seconde touche 13 % des foyers roumains 10 heures par jour. En réponse aux questions soulevées au Parlement par Ion Ratiu, le leader du Parti Paysan qui espère créer sa propre station, le Président Ion Iliescu a précisé qu'actuellement la télévision indépendante était "une impossibilité technique". Le Premier ministre Petre Roman, au début du mois de septembre, a déclaré que les demandes d'autorisation de M.Ratiu et des autres ne pourraient pas être prises en compte tant qu'une loi sur la presse n'était pas ratifiée par le Parlement. A la question "qui pourrait obtenir les deux chaînes suivantes ?", Emanuel Valeriu, directeur de la télévision roumaine a répondu qu'elles étaient gardées en réserve pour des "circonstances extraordinaires".
Des informations inquiétantes, non confirmées par le gouvernement, font état d'une autorisation accordée à Constantin Dragan (un ancien partisan de Ceausescu, connu pour être un proche d' Iliescu) pour créer une station régionale à Iasi.
Les pressions extra-parlementaires pour la création d'une télévision indépendante se sont accrues avec la fondation le 3 septembre de la *Société Roumaine pour une Compagnie Nationale de Télévision Indépendante* (*SOTI*). Ce groupe a l'appui de la presse indépendante et a participé à la conférence organisée du 21 au 23 septembre par la nouvelle association de journalistes indépendants, *Asociata Ziaristilor Romani* (AZR) créée le 11 septembre. Cette conférence comprenait des représentants des principaux partis de l'opposition, des intellectuels, des groupes d'étudiants et des membres de la télévision roumaine, ainsi que des figures de la dissidence, des écrivains et des journalistes. Les buts que se sont fixés les conférenciers sont notamment la mise en place

d'une agence de presse indépendante pour concurrencer *Rompres* (agence de presse propriété de l'Etat) et de proposer une protection juridique des droits des journalistes.

## IV - LES VIOLATIONS DE LA LIBERTE DE LA PRESSE

Le 1er février 1990, les typographes de l'une des deux entreprises de presse de Bucarest ont refusé de composer *Dreptatea*, le journal du Parti National Paysan. Ils ont estimé que, soutenant le Front de Salut National, leurs convictions les empêchaient de travailler pour un autre parti.
Le 26 février, le ministre de l'Intérieur a interdit aux correspondants étrangers d'assister à une conférence de presse et a souhaité que les journalistes roumains n'en disent pas un mot à leurs confrères (avant de lever cette dernière interdiction). Quelques jours plus tôt, le 18 février, le Président du Conseil Provisoire d'Union Nationale, Ian Iliescu, avait mis en garde la presse contre une certaine dérive, lui demandant de faire preuve de responsabilité.
Le 16 mars, une équipe de télévision hongroise est agressée à Tirgu Mures (Laszlo Cselenyi, Karoly Varszeqi et Mihaly Varga).
Le 20 mars, le correspondant d'*AP* a reçu des coups et son appareil-photo a été brisé alors qu'il couvrait les affrontements opposant Roumains et Hongrois dans la ville de Tirgu Mures (Transylvanie).
Le 26 mars, Alajos Chrudinak, reporter à la télévision hongroise, a reçu une lettre de menaces de mort signée par Vatra Romaneasca, un groupe nationaliste roumain, qui lui reprochait ses reportages sur la Roumanie.
Le 27 avril, la revue *Contemporanul* (interdite début avril) a pu reparaître à la suite d'un compromis entre la rédaction et le ministère de la Culture, propriétaire du journal.
Le 16 mai, Jan Krcmar et Irina Bossy-Ghica, correspondants de l'agence *Reuter*, ont été pris à partie devant une mine de charbon de la vallée de Jiu (centre de la Roumanie), alors qu'ils discutaient avec un représentant syndical. Les agresseurs, partisans du Front de Salut National, les ont accusé de soutenir ouvertement les partis d'opposition.

Lors des violences des 13, 14 et 15 juin, la presse indépendante a été attaquée. En favorisant largement le FSN, la télévision nationale a sa part de responsabilité dans ces violences.
Selon le rédacteur en chef d'un hebdomadaire indépendant de Bucarest, durant les journées du 13 au 15 juin, des lettres anonymes ont été diffusées par des "ouvriers" appelant à la destruction de la presse indépendante.
Cible privilégiée, la presse indépendante a vu ses équipements détruits et les journalistes de ses rédactions battus ou menacés par des mineurs. De nombreux témoignages affirment que les mineurs avaient une liste de noms et d'adresses, et dans certains cas des photos de ceux qu'ils ont agressés.
Le 14 juin, les bureaux du journal *Dreptatea*, publié par le Parti Paysan, ont été saccagés et son matériel d'imprimerie détruit par les mineurs qui sont restés dans le bâtiment jusqu'au 15 juin. Le même jour, les mineurs ont saccagé les bureaux du journal du Parti Paysan Libéral, *Viitorul* (*l'Avenir*) et ont agressé le rédacteur en chef, Mihai Ica. Une journaliste de *Viitorul*, Ana Danciu, a également été battue. Les bureaux de *Romania Libera*, le principal quotidien national d'opposition, ont été attaqués par des ouvriers des ateliers d'impression (propriété de l'Etat) le 14 juin. Mariana Bandu, la secrétaire de Petre Mihaï Bacanu, a été battue, alors que Bacanu racontait à *Helsinki Watch* qu'un leader des mineurs avait menacé de revenir avec 20 000 des siens détruire le matériel d'impression et tuer tous les journalistes et les imprimeurs si les ouvriers continuaient à imprimer le

journal. *Expres*, un important hebdomadaire indépendant, a eu ses bureaux saccagés le 15 juin par des mineurs qui ont frappé son rédacteur en chef, Alin Alexandru.
A la suite de ces actes de violence, rédacteurs en chef et journalistes se sont cachés. Les ouvriers de l'imprimerie ont d'abord refusé d'imprimer *Expres*, qui n'a pas paru la semaine suivante, alors que *Romania Libera* n'a pu paraître du 14 au 18 juin.

De nombreux témoignages font état de violences à l'encontre des éditeurs, des journalistes et des vendeurs de la presse indépendante avant et depuis les événements de juin 1990. Les harcèlements, appels téléphoniques et lettres anonymes sont devenus courants. Anton Uncu, le rédacteur en chef de *Romania Libera*, a déclaré que ses journalistes recevaient régulièrement des menaces par téléphone. Il a affirmé que des communications téléphoniques entre lui et des membres de sa famille ont été écoutées et que certains détails de ses conversations ont été publiés dans le quotidien du FSN *Azi*.
Le rédacteur du magazine littéraire *Phoenix* a déclaré que lui-même et les autres journalistes de la rédaction ont reçu des appels téléphoniques d'individus les menaçant de mort s'ils continuaient à publier leur journal.
Sebastian Taralunga, un photographe de *Phoenix*, a été arrêté alors qu'il prenait des photos de la police lors d'une manifestation anti-FSN dans le centre de Bucarest le 27 août. Il a été immédiatement conduit au quartier général de la police sans avoir pu prévenir un avocat. Le 28 août, il est apparu à la télévision nationale accusé d'être un "traître" à la nation roumaine, "mettant en danger sa stabilité". Il a été relâché le jour même et aucune charge n'a été officiellement retenue contre lui.
Le rédacteur d' *Opinea Medical*, le journal indépendant destiné au corps medical, a déclaré en septembre qu'il avait reçu des menaces téléphoniques lui demandant de cesser de paraître.
Anton Uncu de *Romania Libera* a exprimé son inquiétude devant les tentatives systématiques de discréditer la presse indépendante en lui fournissant des informations erronées selon une tactique familière de l'ex Securitate. Par ailleurs, et toujours selon lui, les journalistes de sa rédaction ont constaté que les gens taisaient toute information critique à l'égard du FSN par crainte de représailles.
Le 13 septembre, un reportage de la télévision nationale a affirmé que *Romania libera* et quatre grands journaux de la presse indépendante, dont *Zig Zag* et *Expres* , ont été appelés à comparaitre devant le Parlement, accusés de "crimes" contre le peuple roumain. Les journaux ont refusé de repondre à cette convocation puisque que, comme *Romania Libera* l'a écrit, "le Parlement n'était pas une cour de justice". Aucune charge officielle n'a été retenue contre eux mais ils craignent un éventuel procès télévisé. Aucune publication pro-FSN n'a reçu de semblable convocation.

<Roumanie2.phi>

27 août 1990

# R E F L E X I O N S

sur la situation en

**ROUMANIE**

---

Pierre-Henri IMBERT
Directeur Adjoint des Droits de l'Homme
au Conseil de l'Europe

---

# TABLE DES MATIERES


| | Pages |
|---|---|
| Introduction ..... | 4 |
| I. Situation de la Roumanie ..... | 5 |
| A. domaine économique ..... | 5 |
| B. domaine social ..... | 6 |
| C. domaine politique ..... | 8 |
| 1. une révolution confisquée ..... | 8 |
| 2. un pouvoir fragile ..... | 10 |
| D. droits de l'homme..... | 12 |
| 1. la justice..... | 12 |
| 2. la presse..... | 12 |
| II. Attitude du Conseil de l'Europe..... | 14 |
| A. une attitude très ferme ..... | 15 |
| 1. politique..... | 15 |
| 2. économique ..... | 15 |
| B. ...mais pas de rupture..... | 17 |
| 1. pressions constantes ..... | 17 |
| 2. actions en profondeur ..... | 19 |
| Conclusion..... | 20 |

ANNEXES..... 22

I. Témoignages ..... 22

II. Article de M. Gabriel ANDREESCU ..... 25

III. Lettres ouvertes de Mme Doina CORNEA

1. à M. Iliescu ..... 27

2. à M. Roman ..... 29

IV. Déclaration de M. Gelu VOICAN ..... 31

V. Déclaration des Douze sur la Roumanie (18 juin 1990) ..... 33

VI. Résolutions du Parlement européen (17 mai et 10 juillet 1990) ..... 34

Introduction

J'ai séjourné en Roumanie, à titre privé, du 26 juillet au 21 août 1990. Durant ces quatre semaines, j'ai eu des conversations avec de nombreuses personnes, au hasard des rencontres (pas uniquement à Bucarest car je me suis déplacé dans le pays avec ma voiture personnelle) ou après des rendez-vous. J'ai pu ainsi avoir de longs entretiens avec en particulier : M. Petre Mihai Bacanu ("România liberà"), M. Gabriel Andreescu ("Groupe pour le dialogue social"), M. Alexandru Nancu et Mme Tania Siperco ("Association "21 Décembre""), le Père Iustin Marchis (Supérieur du monastère de Cheia ; membre du Groupe de réflexion pour le renouveau de l'Eglise) (1). J'ai lu aussi de manière systématique la presse écrite.

C'est sur cette base que je me permets de faire part de certaines réflexions et suggestions. Après avoir rappelé la situation actuelle de la Roumanie, j'indique quelle devrait être, selon moi, l'attitude du Conseil de l'Europe à l'égard de ce pays.

---

(1) Avant mon départ pour la Roumanie, j'avais eu l'occasion de rencontrer à Strasbourg plusieurs roumains de différents horizons politiques (Front de salut national ; partis "historiques"). J'avais eu aussi la visite de représentants nationaux et locaux de la Ligue des droits de l'homme en Roumanie.

## I. Situation de la Roumanie

N'ayant ni la possibilité ni la prétention d'être exhaustif, je voudrais simplement donner sur les aspects essentiels de la situation actuelle des informations et des précisions qui devraient aider à mieux comprendre quelle devrait être l'attitude du Conseil de l'Europe. J'ai retenu les domaines suivants : économique, social, politique et droits de l'homme. Cet ordre n'implique aucune hiérarchie mais correspond à une "logique de la découverte" : dès le premier instant, on est frappé par l'état de délabrement économique du pays ; avec les premières conversations, on commence à percevoir la gravité du mal qui ronge la société ; c'est en ayant à l'esprit ces deux types de considérations, que l'on peut mieux analyser les données de la vie politique, et constater le décalage entre les intentions (ou tout simplement les discours) et la réalité à travers la situation effective des droits de l'homme.

### A. Domaine économique

Il y a cinq ans, j'avais déjà effectué, dans les mêmes conditions, un séjour d'un mois en Roumanie. La situation économique, surtout alimentaire, m'était apparue catastrophique. Avec stupeur, j'ai constaté qu'elle s'était encore agravée de manière dramatique. De nombreux magasins sont fermés, faute d'approvisionnement ; ceux qui sont ouverts sont souvent vides. Les produits de toute première nécessité manquent ou sont en quantités insuffisantes : lait, riz, pain, viande, sucre, café, chocolat, eau minérale, bière, légumes, fruits (inexistants même à la campagne). Même les magasins où l'on paie avec des devises sont beaucoup moins fournis qu'auparavant. En dehors de l'alimentation, ça fait longtemps que l'on n'a pas vu des produits aussi exotiques que, par exemple, les ampoules, les enveloppes, les élastiques .... La Roumanie est vraiment un pays sinistré où la misère s'étale avec une ampleur véritablement tragique.

Dès à présent, il faut dire - mais j'y reviendrai - que l'aide humanitaire occidentale - d'une ampleur sans précédent - n'a pratiquement pas profité à la majeure partie de la population. En effet, elle a été détournée par les membres de la nomenklatura, les privilégiés de l'ancien régime toujours en place et par une multitude de trafiquants et spéculateurs. Le commerce intérieur n'est, en fait, qu'un très vaste marché noir.

A cela s'ajoute que, dans les entreprises et usines, beaucoup d'ouvriers ne travaillent plus et les productions chutent (mais les comptabilités et statistiques sont faussées, en particulier pour pouvoir justifier la paie des ouvriers). De même, les vols sur les lieux de travail atteignent des proportions inimaginables, ce qui

suppose de nombreuses complicités (1). En fait, la plupart des entreprises ne sont plus dirigées, chacun en faisant à sa guise ; avec un humour teinté de mélancolie, un partisant du Front m'a dit : "c'est maintenant que nous connaissons la véritable dictature du prolétariat".

De son côté, le gouvernement ne semble pas disposé à prendre les mesures qui s'imposent : tickets de rationnement pour les produits de première nécessité (tous mes interlocuteurs et de nombreux articles de journaux se prononcent en faveur) (2) ; instauration d'une discipline sévère dans les entreprises ; sanctions contre les voleurs et les trafiquants ; abolition de circuits parallèles qui ne profitent qu'à une minorité, etc... Au contraire, au lieu de préparer la population à une période peut-être longue d'austérité, il a commencé par augmenter les salaires et accorder un jour supplémentaire de congé. Il lui arrive aussi de donner l'impression d'être loin de la réalité dans ses appréciations et décisions. Un exemple : des lopins de terre ont été proposés aux paysans ; contrairement à ce que le gouvernement escomptait, les candidats ont été peu nombreux. L'explication du gouvernement est que les gens ne veulent plus travailler. En fait, dans ce cas précis, c'est qu'ils ne peuvent pas : ils n'ont à leur disposition (et il n'existe sur le marché) que les énormes machines des combinats alors qu'ils auraient besoin d'outils et instruments manuels et de petites machines adaptées aux surfaces des terrains. On n'a pas manqué de faire remarquer qu'au lieu d'utiliser (au moins en partie) la ligne de crédits ouverte par la France à de tels achats, le premier ministre a commandé trois airbus....

B. Domaine social

Si la Roumanie est en retard (et beaucoup plus que ne le disent ses dirigeants actuels) ce n'est pas uniquement sur le plan économique mais aussi et surtout sur le plan social. On a peine à imaginer la gravité et la profondeur des dégâts causés par quarante cinq ans de communisme incarné ces vingt dernières années par une dictature paranoïaque.

---

(1) Tout cela n'est que le résultat des perversions du système Ceaucescu. L'économie était organisée de manière pratiquement militaire, reposant sur la coercition et ignorant les lois des coûts et de l'intéressement personnel. A présent, la coercition a disparu mais il n'y a toujours pas de prise en considération des coûts ni d'intéressement. De même, la personnalisation exacerbée du pouvoir a créé l'illusion que l'échec économique du pays n'était dû qu'au tyran et que son élimination entraînerait celle de tous les obstacles au développement national. Illusion entretenue par le Front qui, pendant la campagne électorale, a promis la prospérité sans dire un mot des sacrifices nécessaires.

(2) En dehors de tout esprit de spéculation, les gens ont tellement peur de manquer d'un produit que lorsqu'ils peuvent s'en procurer ils constituent de véritables stocks... au détriment de ceux qui sont plus loin dans la queue devant le magasin.

La société roumaine est brisée. Presque un demi-siècle d'Orwellisme, fait de délation, de suspicion, de mensonge et d'adhésion forcée ont supprimé ou faussé toutes les valeurs ou repères qui permettent la vie en commun. Quand l'essentiel - jusqu'à devenir une obsession - est la simple survie au quotidien, on est conduit inévitablement à commettre des actes dans lesquels s'estompe la distinction entre le bien et le mal. Le système a véritablement détruit l'âme du peuple ; il n'y a plus de sens civique, de notion de l'intérêt général. Gangrènée très profondément, la société est destructurée. Elle est réduite à une somme d'individus, sans véritables liens entre eux. Le tissu social est déchiré en plusieurs morceaux. Le Président de l'Association "21 Décembre" m'a dit que la société roumaine est "comme du sable".

Sur un plan plus individuel, les ravages sont aussi très importants. Le régime est parvenu à transformer nombre de victimes en complices, compromettant la plupart dans le système qui les écrasait. D'où un sentiment de honte et de remords, de mépris de soi engendré par les humiliations subies mais aussi consenties, là encore pour vivre, nourrir ses enfants,- tout simplement. Mais à présent un sentiment nouveau apparaît, terrible : la haine. Sous l'ancien régime, la terreur dissuadait le plus grand nombre d'exprimer en public des opinions personnelles, quelles qu'elles soient. Aujourd'hui, surtout depuis la campagne électorale et la profusion des journaux, bien que la peur soit toujours là, il n'y a plus la même retenue. Et très vite apparaît l'agressivité. Un fait significatif : autrefois, dans les queues devant les magasins, il y avait une certaine solidarité et quelqu'un qui était obligé de quitter son rang était sûr de le retrouver à son retour ; à présent, ce n'est plus le cas. Plus profondément, une haine de "classes" (qui pourtant n'existent pas, mais il y en a toujours qui ont plus que d'autres) se fait jour. C'est dans ce contexte qu'il faut apprécier les événements des 13-15 juin, lorsque le président Iliescu a dressé les mineurs contre les intellectuels (alors qu'il y avait de nombreux ouvriers parmi les manifestants) (1).

Comme me l'a dit une vieille femme rencontrée dans la rue (2), le retard économique, aussi grave soit-il, finit toujours par se rattraper, mais un désastre moral... Le peuple roumain est malade, comme lobotomisé et doit reconstruire - en particulier à travers l'éducation - un esprit commun.

D'une manière générale, les roumains doivent apprendre la démocratie et comprendre que - à la différence du régime qu'ils ont connu - elle ne vient pas d'en haut, du pouvoir, mais des citoyens eux-mêmes. Dans leur majorité, les roumains restent convaincus que la vie politique est l'affaire des dirigeants et ne se sentent pas impliqués. Ils focalisent sur les dirigeants leur approbation ou leurs critiques sans voir que la situation dépend aussi d'eux et tout ce qu'ils pourraient faire à leur niveau (vols, absentéisme, stocks alimentaires, indifférence devant les violations des droits élémentaires subis par d'autres, etc.).

---

(1) Mais bien sûr, de manière malheureusement classique, c'est surtout à l'égard des minorités ethniques - spécialement les hongrois - que cette haine trouve de multiples occasions de s'exprimer.

(2) Rue de la Sagesse, dans un des quartiers dévastés par la folie urbanistique de Ceaucescu.

C. Domaine politique

La situation politique est assez complexe et même confuse. Peut-être ne la comprendrons-nous vraiment (trop tard ?) que lorsqu'on saura exactement ce qui s'est passé en décembre (1) et ce qui a véritablement motivé la venue des mineurs à Bucarest en juin (2). Nous pouvons toutefois mettre en lumière deux éléments :

1. une révolution confisquée

De nombreux articles parus dans la presse montrent comment le Front de salut national a annexé et s'est approprié la rhétorique et les symboles de l'anticommunisme. Opération de mystification (qui là encore rappelle Orwell) à laquelle a été sensible une grande partie de la population, qui croit qu'effectivement le Front est anticommuniste alors qu'il s'efforce de maintenir en vie un communisme à la dérive (3).

La manipulation apparaît clairement dans le fait que les responsables du Front ont tout fait pour garantir l'impunité des crimes commis sous l'ancien régime et ont soigneusement escamoté le bilan de la dictature (4). Et pour cause, puisque l'ancien personnel

---

(1) Le symbole des questions que l'on est en droit de se poser est le siège de l'ancien Comité central qui se dresse, blanc immaculé et sans une égratignure, alors que tous les bâtiments qui l'entourent ont été dévastés par les balles et le feu.

(2) J'ai reçu plusieurs témoignages, selon lesquels sous l'habit de mineur se cachaient des personnes qui n'avaient jamais travaillé dans une mine (mais qui, par exemple, s'y connaissaient très bien en électronique au point de rendre en quelques minutes inutilisable un matériel sophistiqué appartenant à un groupe d'opposition).

(3) Un des principaux slogans des milieux d'opposition est : "Ceaucescu ne soit pas triste, Iliescu est communiste".

(4) Exploitant la haine de la population à l'égard des Ceaucescu, le Front a canalisé toutes les critiques sur la personne des anciens dirigeants, ne disant rien sur le système. Alors que dans toutes les autres démocraties populaires les révolutions ont été résolument anticommunistes, en Roumanie le mouvement, qui avait ce caractère, a été perverti en la simple chute d'un dictateur. Par contraste, nous pouvons évoquer le discours prononcé par Vaclav Havel le 21 août 1990, dans lequel il demande aux tchèques et aux slovaques de lutter avec tous les moyens juridiques et politiques dont ils disposent "contre les anciennes structures totalitaires qui bloquent encore notre économie(...). Il n'est pas vrai que notre révolution a échoué. Elle n'est tout simplement pas terminée. L'essentiel demeure à faire".

est largement resté en place (1) ou a été "recyclé" mais toujours dans des postes de responsabilité. Cette "clémence" contraste avec toutes les mesures violentes ou sournoises prises à l'encontre des intellectuels, journalistes et groupes d'opposition. A ce sujet, il ne faut pas oublier qu'en décembre 1989, rien ne destinait ces personnes et ces groupes à être dans l'opposition. Plusieurs étaient d'ailleurs membres du Conseil provisoire ; et ils ont été chassés, arrêtés (Leon Nica), destitués (par exemple un maire du secteur de Bucarest). Les dirigeants actuels appartiennent bien à une culture où toute opposition est subversive, voire pathologique (2). Le contraste

---

(1) J'ai reçu de très nombreux témoignages en ce sens. L'exemple le plus caricatural est peut-être celui d'un cousin de Ceaucescu qui continue de diriger (et de terroriser...) un hôpital de Bucarest. Mais il faut surtout insister sur le maintien de la Securitate. Fin décembre 1989, elle a été officiellement supprimée et ses effectifs sont passés sous le contrôle de l'armée. En fait, elle a été entièrement reconstituée, à la suite de deux événements qui - rétrospectivement - apparaissent bien comme des prétextes (créer des désordres pour justifier la création de moyens de maintien de l'ordre) : après Tîrgu Mures (19-21 mars), création des Services roumains d'information,, qui regroupent les cadres en civil ; après les 13-15 juin, création d'une gendarmerie, sous l'autorité du ministre de l'intérieur et dont les effectifs sont composés essentiellement des troupes armées de l'ancienne Securitate. Le général Stanculescu, ministre de la défense, a déclaré qu'à l'heure actuelle, il n'a plus aucune autorité sur la nouvelle Securitate. Il convient de noter que les cadres diplomatiques, en particulier les ambassadeurs, sont largement issus de la Securitate ou contrôlés par elle. Un de ses membres éminents, M. Constantin Ene, est d'ailleurs ministre adjoint des affaires étrangères.

(2) La langage stalinien a toujours cours : ceux qui sont contre le Front sont des traitres à la patrie ; les manifestants sont des oisifs et des parasites, après avoir été des voyous, etc...

est d'ailleurs saisissant entre le traitement infligé aux mouvements qu'il faut bien qualifier de démocratiques et l'attitude à l'égard des partis "historiques", qui jouent plutôt le rôle d'une opposition alibi (1).

2. un pouvoir fragile

Les résultats obtenus par le Front lors des élections ne font plus illusion. L'appel aux mineurs a été la preuve tragique de son manque de confiance en soi. De fait, aux yeux des opposants (qui dépassent le cercle des groupements organisés), le pouvoir a perdu toute crédibilité. On lui reproche, en particulier, de mentir (2) et d'avoir accompli des actes auxquels même Ceaucescu n'avait pas pensé : l'appel aux mineurs pour frapper des civils et l'emprisonnement d'enfants. Mais même les ouvriers qui, a priori, devraient lui être plus favorables, commencent à exprimer de vives critiques, en particulier parce qu'il ne peut pas tenir toutes les promesses démagogiques faites lors de la campagne électorale (3). Donc, là encore - mais pour d'autres raisons - accusation de mensonge (4).

Autre élément à prendre en considération : la confusion au sein même du pouvoir. Ainsi, malgré les dénégations des intéressés, il semble bien y avoir des divergences entre M. Iliescu et M. Roman (qui a fait plusieurs démarches auprès du roi Michel - mais en vain vu les conditions posées - pour pouvoir le rencontrer à l'occasion de son voyage en France) (5). Le problème de M. Roman est que son programme est un pari qui ne peut être gagné ... qu'après une révolution - c'est-à-dire en achevant celle qui a été laissée en suspens. En effet,

---

(1) De ce point de vue, il est significatif de voir quelle opposition le président Iliescu a violemment attaquée dans sa déclaration du 14 juin 1990 : la Ligue des étudiants, le Groupe indépendant pour la démocratie, le Groupe pour le dialogue social, l'Association "21 Décembre", la presse indépendante. Voir aussi à l'annexe IV les déclarations de M. Gelu Voican.

(2) Mensonge originel du Front : ne pas devenir un parti et ne pas participer à la campagne électorale. Quant à M. Iliescu lui-même, nombreux sont ceux qui l'appellent simplement "le menteur". A cause de toutes les promesses non tenues et de son habileté à falsifier la réalité. A cause aussi de la manière dont il s'est présenté : il dit souvent qu'il est "l'opposant le plus connu de Ceaucescu" - alors que le 22 décembre peu de personnes lui connaissaient ce titre - et surtout qu'il aurait rompu avec le régime dès 1971 - alors qu'il a été élu au Comité central du parti communiste en 1974 et réélu en 1979.

(3) Les ouvriers d'un combinat ont de nouveau affiché les portraits de Ceaucescu pour montrer que rien n'avait changé.

(4) En ce qui concerne cette idée de mensonge, je suis frappé par le fait que l'occident continue à beaucoup se préoccuper de savoir "qui a menti en décembre", sans sembler se rendre compte que la réponse peut être trouvée dans une analyse de ce qui se passe aujourd'hui en Roumanie.

(5) M. Iliescu est en train de créer dans ses services plusieurs directions qui sont en fait des "contre-ministères".

le pouvoir économique est détenu par la nomenklatura et tous les privilégiés et profiteurs de l'ancien régime. Ces personnes (1) ont favorisé la victoire du Front en espérant une continuation du régime et représentent encore ses plus fidèles soutiens. S'y ajoutent tous ceux qui, en raison de leur absence de qualifications, redoutent le changement (2). Si M. Roman veut réussir, c'est donc contre ses propres alliés qu'il devra entrer en conflit.

Peut-être parce qu'ils ne croient pas à cette hypothèse (3), de nombreux commentateurs roumains avancent plutôt la thèse selon laquelle le régime évoluerait vers un populisme autoritaire, à base corporatiste, avec un leader dont le charisme servirait de légitimité - ce que certains appellent une "démocratie totalitaire".

Un autre facteur d'incertitude est constitué par l'armée. Humiliée et marginalisée par Ceaucescu (au profit de la Securitate), elle est devenue une force importante. Cela apparaît au niveau directement politique (par la personne du général Stanculescu), mais aussi dans le fait que toutes les arrestations et tous les procès qui ont eu lieu depuis décembre se sont faits sous son autorité, au prétexte qu'il s'agissait d'actes mettant en cause la sécurité de l'Etat (y compris les événements des 13-15 juin). Il semble qu'un grand nombre de ses membres soit favorable à une voie occidentale et démocratique (4). Le doute subsiste surtout pour les généraux mais il n'est pas impossible qu'ils rejoignent le mouvement, ne serait-ce qu'à cause du conflit qui oppose l'armée à la Securitate.

---

(1) Personnes qui se trouvent à tous les niveaux de la société : du dignitaire du Parti ou de la Securitate à la vendeuse de viande (qui peut soudoyer les magistrats, les policiers, etc...).

(2) Quarante cinq ans de communisme ont détruit tout esprit d'initiative, de prise en charge personnelle. C'est pourquoi nombreux sont ceux qui craignent que l'"enrichissement" ne profite qu'à quelques uns, les "autres". Pendant la campagne électorale, la propagande officielle n'avait d'ailleurs présenté que les aspects négatifs du capitalisme (qui ne peut être que "sauvage" et engendrer de profondes inégalités) et répété à satiété le slogan "privatisations = spéculation = privations".

(3) Il y a effectivement un risque de se tromper sur la nature exacte de l'opposition qu'il y aurait entre M. Iliescu et M. Roman. Nombre de mes interlocuteurs estimaient qu'il s'agissait peut-être de questions personnelles, d'une simple lutte pour le pouvoir, mais que les deux étaient restés des communistes convaincus (l'un peut-être plus "dur" que l'autre). De fait, on doit constater que le programme de M. Roman est limité aux questions économiques ; rien n'est dit sur la démocratie et la nécessité du pluripartisme. Quant au domaine économique, il est frappant de noter qu'après avoir proné le libéralisme et les privatisations, toutes les mesures concrètes prises par le gouvernement vont à l'encontre de ce projet (transports, presse, distribution, enseignement, etc...).

(4) Un Comité d'action pour la démocratisation de l'armée, créé en février et dissous le 14 juin, a affirmé le 25 juillet "continuer à militer pour que les valeurs de la révolution de décembre se retrouvent aussi dans l'armée".

C'est dans ce contexte que doit être analysée l'interview accordée par M. Silviu Brucan et le général Nicolae Militaru au journal Adevarul (22 août 1990) (1). Contre la thèse officielle du Front, ils confirment qu'un complot contre Ceaucescu se préparait depuis plusieurs années. Ils soulignent le rôle décisif joué par l'armée - en mentionnant le général Stanculescu. Par contre, ils minimisent celui tenu par M. Iliescu - dont ils disent qu'il ne manifeste aucun intérêt pour un changement réel du système politique communiste. Il semble qu'un courant, formé par ceux qui ont été écartés du pouvoir depuis décembre, cherche à donner petit à petit à l'opinion publique roumaine le plus d'informations possible sur les événements de décembre. Ce qui ne pourrait qu'affaiblir M. Iliescu qui serait pris, là encore, en flagrant délit de mensonges et de manipulations.

Le fait que de telles déclarations (accompagnées par un éditorial) aient été reproduites par l'un des organes officiels les plus importants du Front, montre bien l'instabilité de la situation politique actuelle. Anticipant sur mes remarques de la deuxième partie du présent rapport, je noterai que ce serait déjà là une raison suffisante pour ne pas prendre de décision précipitée à l'égard de la Roumanie.

D. Droits de l'homme

Il y aurait beaucoup à dire sous ce chapitre. Je ne relèverai que deux points qui me paraissent les plus significatifs.

1. la justice

Depuis les événements des 13-15 juin, les journaux sont remplis de témoignages non seulement sur les exactions commises lors de ces journées, mais aussi sur le traitement infligé aux personnes arrêtées : conditions de détention inhumaines, refus de contact avec la famille (même pour les enfants) et les avocats, absence de soins, etc. Il faut préciser que ces personnes étant en détention préventive ne savent toujours pas pourquoi elles ont été arrêtées et sont détenues. C'est en fait l'arbitraire absolu et, comme autrefois, un moyen de terreur (2).

Le Gouvernement préparerait un projet de loi très inquiétant qui prévoierait entre autres que le droit à un avocat ne serait pas automatique.

2. La presse

En lisant la presse d'opposition (3), on ne peut qu'être frappé par la liberté du ton et du contenu. C'est certainement sur ce plan que la différence avec l'ancien régime est la plus nette.

Toutefois, il faut prendre garde à ne pas se laisser tromper par les apparences et ne pas hésiter à aller voir derrière ce qui peut n'être qu'une façade.

---

(1) Voir aussi l'entretien de M. Brucan avec un journaliste du Monde (26-27 août 1990)

(2) Voir les annexes I et II.

(3) Les principaux titres sont, parmi les quotidiens :"România liberá" et, parmi les hebdomadaires : "22" (édité par le Groupe pour le dialogue social), "Zig Zag", "Expres".

Notons tout d'abord que les publications favorables au Front sont infiniment plus nombreuses que les autres et semblent disposer de beaucoup plus de moyens (techniques et financiers).

Mais il faut surtout relever la gravité et le nombre des obstacles auxquels se heurtent les publications d'opposition. C'est une bonne illustration de la difficulté qu'il peut y avoir à apprécier la réalité d'une liberté dans un régime (néo)communiste. Je prendrai l'exemple de România liberă qui est de loin le plus symptomatique.

Le fait que l'on puisse acheter România liberá dans un quartier de Bucarest ne signifie pas que ce soit vrai pour d'autres endroits et surtout pour le reste du pays. En effet, le journal ne parvient à être distribué que dans les grandes villes, et encore... Les raisons : de nombreux exemplaires sont volés ou jetés des trains, des abonnés ne le reçoivent pas ou avec retard.

A cela s'ajoutent de nombreuses pressions et tracasseries à l'encontre de la direction. Le 15 juin le journal a été empêché de paraître à cause des mineurs et les journalistes ont reçu des menaces pour qu'ils changent l'orientation du journal. Le loyer versé pour l'occupation des locaux est refusé, ce qui peut être un prélude à l'expulsion. La presse du Front déverse de nombreuses calomnies à l'égard de la direction du România liberá (détournement de fonds, trafic de devises) (1). Il s'est même créé une association de lecteurs mécontents de România liberá et les auteurs d'opinions trop critiques sont accusés d'être des espions ou des traîtres au pays. Un procès se prépare, pour remettre en cause la société privée constituée par les journalistes. En fait, "on" voudrait renationaliser România liberá ; pour cela, en plus des menaces "on" use du chantage et de la corruption : s'il devenait un organe pro-gouvernemental, România liberá serait subventionné...

Bien entendu, aucune de ces mesures ne provient directement du gouvernement. Le principal interlocuteur de România liberá est, en effet, une société, "Les éditions de la presse libre" (sic), qui n'est en fait qu'un paravent.

Un exemple récent du double langage. Dans le numéro de România liberá, daté du 8 août 1990, on peut lire : d'une part, que le nombre des abonnements autorisés n'est plus limité par les autorités, d'autre part, que la quantité d'énergie dont pourra disposer l'usine qui fournit le papier sera restreinte (2).

M. Bacanu ne m'a pas caché qu'il est extrêmement inquiet pour la survie de son journal. Il est déterminé à se battre, osant espérer que les Etats occidentaux ne laisseront pas disparaître ce qui constitue aujourd'hui un des rares espaces de liberté en Roumanie.

---

(1) Un journal du Front a même publié l'adresse personnelle de M. Bacanu. "Comme ça", a remarqué un de ses collaborateurs, "la prochaine fois, les mineurs n'auront pas besoin d'être guidés".

(2) Le 15 août 1990, le lecteur de România liberá est informé qu'il se peut que - dans les jours qui viennent - aucun des grands journaux du pays ne puissent paraître. Officiellement à cause du manque de papier.

Pour couronner le tout, comme dans le domaine pénal, est en préparation un projet de loi lui aussi très inquiétant (restrictions à la liberté d'information et à l'indépendance des journalistes ; perversion du droit de réponse, etc.).

## II. Attitude du Conseil de l'Europe

De ce qui précède, il peut être possible de conclure que la Roumanie est le malade de l'Europe, un cas à part, bien spécifique. La particularité de la situation serait renforcée par le fait que la maladie roumaine ne semble pas contagieuse.

Une telle analyse serait erronée et même dangereuse pour plusieurs raisons que j'indiquerai. Mais, dès à présent, je souhaite souligner un élément qui peut passer inaperçu alors qu'il permet de placer le problème dans son véritable contexte. La presse occidentale s'est fait l'écho d'un "plan Gorbatchev" pour les anciennes démocraties populaires. Il s'agissait de remplacer les anciens dirigeants par des hommes d'"esprit gorbatchévien" chargés en quelque sorte de mettre à l'épreuve les idées de la pérestroïka, ce qui aurait pu faciliter leur adoption ultérieure en Union Soviétique. Ce "plan" a échoué (1) sauf, jusqu'à présent, en Roumanie. Que l'on accorde ou non crédit à cette hypothèse d'un plan préétabli, il est incontestable que Ceaucescu a été renversé avec l'accord et même l'aide de Moscou et que les dirigeants actuels ont son entier soutien. La situation actuelle de la Roumanie ne jette-t-elle alors pas une lumière particulière sur la conception soviétique de la "maison commune" ? Comme le relevait l'écrivain roumain Radu Portocala, après les élections du 20 mai : "C'est donc pour la première fois que l'emprise soviétique sur un autre Etat se trouve ainsi cautionnée à travers le suffrage librement exprimé et largement majoritaire d'un peuple qui croit aspirer à la liberté. Extraordinaire et inquiétante nouveauté..." (2). De même, on ne peut que se féliciter de l'abandon de la "doctrine Brejnev", mais il ne faudrait pas que la non-ingérence se transforme en indifférence. Si vraiment Moscou veut aider à la construction d'une "maison commune", elle ne peut se désintéresser du sort de toute une population ou donner l'impression d'un accord tacite à une nouvelle forme de répression. Nous nous sommes peut-être trop vite habitués au silence des soviétiques sur la situation interne des anciennes démocraties populaires. En l'occurrence, n'aurions-nous pas dû être étonnés - dans un esprit de "maison commune" - que seuls les Occidentaux aient protesté après les événements des 13-15 juin à Bucarest ?

C'est, me semble-t-il, en ayant à l'esprit des considérations de cet ordre, que l'on doit examiner ce que devrait être la position du Conseil de l'Europe à l'égard de la Roumanie. Personnellement, je pense qu'elle pourrait être résumée en deux mots : fermeté ; contacts.

---

(1) Dans tous ces pays, les anciens dirigeants ont effectivement été remplacés par des gorbatchéviens : Kieczyslaw Rakowski en Pologne, Karoly Grosz en Hongrie, Ladislav Adamec en Tchécoslovaquie, Hans Modrow en RDA, Petar Mladenov en Bulgarie et Ion Iliescu en Roumanie. Mais, à l'exception du dernier, ils finiront eux aussi par être écartés.

(2) Journal "Libération", 2 juin 1990.

A. Une attitude très ferme...

J'ai été impressionné par l'unanimité des opinions exprimées par les personnes que j'ai pu rencontrer (journalistes, militants mais aussi "simples citoyens"). Toutes demandent - supplient presque - que l'Europe fasse preuve de la plus grande fermeté à l'égard des dirigeants actuels, que ce soit sur le plan politique ou économique.

1. politique

C'est évidemment là que le Conseil de l'Europe peut jouer le rôle le plus important. Tous mes interlocuteurs ont souhaité que le gouvernement actuel soit, d'une certaine manière, maintenu en quarantaine. En tout cas, rien ne devrait être fait qui pourrait donner ne serait-ce que l'apparence d'une légitimation ou d'une caution des dirigeants.

Beaucoup de personnes rencontrées connaissaient le statut d'invité spécial auprès de l'Assemblée. Tout en regrettant - en tant que roumains - que leur pays soit le seul à ne pas l'avoir obtenu, elles se félicitaient qu'il en soit ainsi. Et elles espèrent bien qu'il ne l'obtiendra pas tant que la situation ne se sera pas profondément améliorée et que la lumière n'aura pas été faite sur tous les événements qui se sont produits depuis décembre.

Donc :ne pas accorder le statut d'invité spécial

Il m'a été dit plusieurs fois que le Conseil de l'Europe avait là un moyen de pression extraordinaire et qu'il ne devait pas le gaspiller.

Personnellement, je pense que, lors de la prochaine session de l'Assemblée, la question de l'octroi du statut d'invité spécial à la Roumanie ne devrait même pas être examinée en tant que telle, pour bien montrer que - dans les circonstances actuelles - il n'est pas nécessaire de débattre pour constater que les conditions ne sont pas remplies.

2. économique

En ce domaine, la compétence du Conseil de l'Europe est beaucoup plus limitée. Mais l'Assemblée peut recommander aux gouvernements des Etats membres de suivre une certaine politique. Or, ici, les choses sont particulièrement claires. Ce fut souvent, à mon adresse, un véritable cri : "Arrêtez d'aider la Roumanie !".

L'aide, en majeure partie détournée, a corrompu, perverti, accentué tous les vices apparus dans la société roumaine, sans améliorer les conditions de vie de la population. Elle a favorisé l'explosion du marché noir, renforçant chez beaucoup la conviction que l'on pouvait vivre sans travailler. Elle a surtout dispensé jusqu'à présent le gouvernement de prendre les mesures qui s'imposent pour le redressement économique du pays. Là encore, l'interruption de l'aide serait un moyen de pression efficace (1).

Il convient de noter que la population (celle qui a souffert jusqu'à présent) est prête à connaître encore une période de restrictions et de privations si elle a le sentiment que ses sacrifices serviront vraiment l'intérêt général et l'avenir du pays, et si par ailleurs il y a une véritable démocratisation du régime (vie politique et culturelle, justice, administration, enseignement, etc.). Où l'on voit que l'attitude dure préconisée sur le plan politique peut renforcer celle qui semble nécessaire sur le plan économique.

Ce qui devrait être interrompu, c'est l'aide sous la forme qu'elle a le plus souvent revêtue jusqu'à présent : globale, anonyme, remise aux autorités (en particulier locales). Par contre, devrait être encouragée - car la misère est parfois indescriptible - l'aide personnalisée, adressée directement à telle ou telle famille, à une association reconnue, à un organisme caritatif (je pense, en particulier, à ceux qui s'occupent des enfants malades ou abandonnés) (2). Si, en raison de l'ampleur des besoins, on pense qu'une aide de plus grande envergure est inévitable, elle devrait être strictement dirigée et contrôlée. La presse du Front se fait à nouveau l'écho d'un plan Marshall pour l'Europe centrale et de l'Est. Ce serait peut-être une solution, mais il faudrait rappeler aux dirigeants roumains que l'aide Marshall était subordonnée à une série de mesures politiques, économiques et sociales que devaient prendre les pays bénéficiaires. Dans le cas présent, une telle aide devrait être conditionnée par l'acceptation d'un étroit contrôle international avec des experts sur place, des comptes détaillés et réguliers, des inspections inopinées, etc. Il ne s'agirait pas de reproduire la politique du FMI à l'égard du tiers-monde, mais de faire comprendre que cette aide ne peut pas être à fonds perdus et servir à perpétuer des abus et maintenir des privilèges, encore moins à favoriser une politique contraire aux principes de base de toute démocratie.

---

(1) N'oublions pas que dans les années '70 la Roumanie a été le pays de l'Est le plus aidé par l'Occident, avec le résultat que l'on sait.

(2) Les municipalités européennes qui ont adopté des villes ou villages roumains devraient être très attentives à la manière dont l'aide qu'elles apportent est répartie. Elles devraient surtout favoriser les liens entre les familles ou institutions (établissements d'enseignement, hôpitaux, etc.) en se réservant un droit de contrôle ou de vérification. La CPLRE, qui a adopté un texte sur le jumelage des villages roumains, pourrait examiner la question.

B. ... mais pas de rupture

La très grande fermeté que je préconise - ne me faisant en cela, je le répète, que le porte-parole de tous ceux qui estiment que la révolution a été confisquée - ne signifie pas qu'il faille rompre tous les liens avec la Roumanie, en attendant des jours meilleurs. Bien au contraire. Il faut maintenir et multiplier les contacts, qui pourraient revêtir essentiellement deux formes :

1. Pressions constantes

Il faudrait sans cesse rappeler aux autorités roumaines les conditions à respecter pour faire partie de l'Europe démocratique, leur demander des comptes, des preuves concrètes de la véracité de ce qu'elles affirment. Je pense que - pour ce pays - il serait dérisoire de s'en tenir aux tables-rondes que nous organisons, en particulier sur les articles 5 et 6 de la Convention européenne des Droits de l'Homme (1). C'est à un véritable examen des projets, des politiques et de leur mise en oeuvre auquel il faudrait procéder. Ingérence ? Dès 1949, le Conseil de l'Europe a affirmé que, lorsque le respect des droits de l'homme est en cause, le principe de la non-ingérence ne peut être invoqué. Les textes adoptés à Copenhague, dans le cadre de la CSCE et auxquels la Roumanie a souscrit, le redisent avec force.

De telles démarches pourraient être entreprises par la voie diplomatique, via les gouvernements des Etats membres, et par les Présidents du Comité des Ministres et de l'Assemblée ainsi que le Secrétaire Général. Mais il serait indispensable de parvenir à des positions collectives à travers le Comité des Ministres (2) et l'Assemblée parlementaire. Cette dernière devrait normalement jouer en la matière un rôle moteur. A l'image de ce qu'a déjà fait le Parlement européen (3), mais de manière beaucoup plus complète et incisive, elle devrait présenter aux responsables roumains une liste d'exigences, les interpeller sur des points précis :

- libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques (4) ;

---

(1) Bien sûr, si les autorités roumaines demandent des conseils pour l'élaboration de lois, il faudra répondre positivement. De telles demandes seraient d'ailleurs un test de leur bonne volonté (mais on a vu - pour la justice et la presse - qu'elles ne semblent pas vouloir aller dans cette direction).

(2) Il est regrettable que - à la différence des Douze (voir le texte à l'annexe V - le Comité des Ministres n'ait pas été en mesure de prendre position après les événements de juin à Bucarest.

(3) Voir à l'annexe VI les résolutions du 17 mai et du 10 juillet 1990 ; voir aussi le texte de la lettre ouverte de Mme Cornéa à M. Roman où elle rappelle les conditions qu'elles a présentées à Innsbrück (annexe III).

(4) En plus des leaders politiques, dont la presse parle assez souvent et qui commencent d'ailleurs à être libérés, tout en restant inculpés, sont détenues dans des conditions souvent insoutenables de nombreuses personnes dont des enfants (14 ans...).

- indépendance de la justice ;

- procès équitables ;

- liberté de la presse écrite et parlée (1) ;

- respect de tous les groupements d'opposition et du pluripartisme ;

- liberté de l'enseignement (2) ;

- protection des enfants (3) ;

etc...

En ce qui concerne plus particulièrement les événements des 13-15 juin à Bucarest, l'Assemblée devrait non seulement exiger que toute la lumière soit faite mais se donner les moyens d'avoir sa propre opinion : auditions de représentants du gouvernement et des groupes d'opposition ; recueil de témoignages (4) ; proposition d'une contre-enquête par une Commission internationale ou au moins envoi d'une délégation sur place (5) ; contacts avec M. Joseph Voyame (Suisse), rapporteur spécial pour la Roumanie de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies, ainsi qu'avec certaines ONG telles que la FIDH et les Comités Helsinki pour les Droits de l'Homme (6). Elle pourrait aussi apporter son soutien à l'action des organismes qui essaient de fournir une assistance judiciaire aux détenus et à leurs familles.

---

(1) La radio et la télévision officielles sont si indigentes et orientées que la plupart des gens continuent - comme autrefois - d'écouter la radio Free Europe.

(2) Une université libre ("écologique") a été créée - avec l'accord des autorités - au début de l'été à Bucarest ; mais à présent, le gouvernement multiplie les obstacles pour qu'elle ne puisse pas fonctionner.

(3) Voir en annexe la résolution du Parlement européen (17 mai 1990).

(4) La Fédération internationale des Droits de l'Homme prépare un livre blanc ; le Groupe pour le dialogue social et le journal "România liberá" ont réuni un très grand nombre de témoignages.

(5) Dans sa lettre à M. Iliescu, reproduite à l'annexe III, Mme Cornéa aurait souhaité que des observateurs étrangers soient associés aux travaux de la Commission d'enquête parlementaire roumaine. Le même voeu a été exprimé par d'autres opposants.

(6) Une délégation composée de représentants de certains comités nationaux a effectué une visite à Bucarest du 9 au 13 août. En faisaient partie notamment M. Björn Elmquist et le Professeur Paolo Ungari, président de la Commission italienne pour les droits de l'homme. A l'initiative du Bureau d'information et d'Aide à la Roumanie (Mme Ariadna Combes, fille de Doina Cornéa), plusieurs ONG préparent une mission d'enquête pour la fin du mois de septembre.

## 2. Actions en profondeur

Comme je l'ai dit dans la première partie, les roumains doivent apprendre la démocratie. C'est pourquoi je pense que le rôle du Conseil de l'Europe - celui qui correspondrait le mieux à la fois à sa spécificité et aux besoins de la société roumaine - devrait être essentiellement de nature pédagogique. C'est par ce biais qu'il pourra avoir une action en profondeur et dans la durée. Ce sera aussi pour lui un défi nouveau. En effet, jusqu'à présent, il a pu se contenter d'accueillir des Etats démocratiques, anciens ou plus jeunes. Pour ces derniers, il procédait à un simple constat et apportait une caution. Avec les pays d'Europe centrale et de l'Est, l'invention du statut d'invité spécial montre que l'on a compris que l'on ne pouvait pas se contenter d'attendre : le Conseil de l'Europe doit aider ces peuples à advenir à la démocratie.

Dans l'immédiat, et sur un plan très concret, l'accent devrait être mis sur l'information et la documentation. Il faudrait alimenter régulièrement en publications du Conseil de l'Europe (juridiques, droits de l'homme) les universités, les associations d'avocats, les journaux et surtout les groupements d'opposition et de réflexion. Leurs dirigeants que j'ai rencontrés m'ont dit combien c'était important pour eux. Malheureusement, j'ai peur que beaucoup de nos documents dans le domaine des droits de l'homme ne soient pas très bien adaptés car ils supposent déjà certaines connaissances de base de la jurisprudence et du droit européens. Il faudrait en tout cas reprendre, compléter et actualiser les dossiers existants et en préparer d'autres (1). C'est aussi l'occasion de constater qu'il n'existe toujours pas d'ouvrage présentant, de manière simple mais complète, l'état de la jurisprudence de la Convention européenne des Droits de l'Homme.

La diffusion de l'information pourrait être favorisée par la création, avec des associations roumaines, d'antennes dans une dizaine de villes. Il s'agirait de lieux où toute personne pourrait consulter et éventuellement acheter des revues et journaux (étrangers et roumains) ainsi que les documents du Conseil de l'Europe.

Une action particulière devrait être envisagée en faveur de la liberté de la presse. Un exemple concret : le journal România liberà a dû renoncer, après un premier numéro dont j'ai quelques exemplaires, à des éditions internationales en français et en anglais. Pour que l'entreprise soit rentable, il faudrait être assuré de 1.000 abonnements dans chaque langue. Le Conseil de l'Europe ne pourrait-il pas prendre une initiative ? Une aide pourrait aussi être apportée à ceux qui s'efforcent de créer des radios et télévisions libres. On pourrait aussi favoriser les stages de journalistes roumains dans les écoles et organes de presse occidentaux.

Enfin et surtout - si l'on veut vraiment permettre une évolution positive des mentalités - il faudrait encourager les échanges, dans les deux sens, d'enseignants, chercheurs, étudiants et jeunes en général. Le programme communautaire Tempus ne devrait pas empêcher le Conseil de l'Europe de faire des propositions en ce sens, ni de soutenir des projets.

---

(1) Liberté d'opinion et d'expression ; liberté de la presse ; procès équitable ; liberté de l'enseignement ; démocratie parlementaire ; minorités, etc...

Autant de mesures (mais ce ne sont que des exemples (1) qui devraient aider les roumains à ouvrir les yeux sur un monde qu'ils ignorent et par là même à porter un autre regard sur leur propre réalité. Premières étapes - mais qui peuvent être décisives - d'un lent cheminement vers la démocratie.

Conclusion

La tâche qui attend le Conseil de l'Europe est certainement difficile mais elle me paraît être à la hauteur des ambitions qu'il s'est fixé dans la nouvelle "architecture européenne" : montrer "les chemins de la démocratie" (Colloque des 18-19 septembre 1990).

Il se peut que le Conseil de l'Europe ne puisse pas - en tant qu'organisation - tenir jusqu'au bout une ligne dure, si plusieurs de ses Etats membres n'y sont pas prêts. Mais il devrait au moins manifester qu'il croit dans les valeurs qui justifient son existence.

Ce serait une occasion de montrer quel pourrait être son rôle en matière de droits de l'homme dans le cadre de la CSCE. A ce sujet, nous devons penser aux répercussions sur l'image et la place du Conseil de l'Europe de critiques adressées à la Roumanie lors des prochaines réunions CSCE, alors que ce pays aurait obtenu le statut d'invité spécial.

Contrairement à ce que répète souvent le premier ministre Petre Roman, il ne faut pas "passer l'éponge" sur ce qui s'est passé en Roumanie, surtout en juin. Ce ne sont pas des péripéties, ni les les derniers soubresauts du régime antérieur (2). Il ne faut pas accepter dès maintenant d'être rassuré par l'oubli et le temps qui passe. Des hommes et des femmes continuent de se battre, sont emprisonnés, torturés, menacés. A cette occasion, je voudrais dire combien j'ai été impressionné par les responsables des mouvements que j'ai rencontrés. Malgré les souffrances qu'ils avaient endurées et les menaces dont il sont toujours l'objet, ils font tous de la situation une analyse sereine, s'efforçant à la plus grande objectivité. Ils

---

(1) Du 24 au 26 août ont dû se tenir à Bucarest des "Pré-ateliers de la démocratie", organisés par "Opération villages roumains" et "Médecins sans frontières", Leur but est de préparer des Ateliers, prévus pour le début de l'année prochaine, dont les thèmes seraient les suivants : droits de l'homme ; société civile ; solidarité (environnement et agriculture ; enseignement et culture ; santé).

(2) Les mineurs étaient déjà venus dans la capitale le 29 janvier et le 19 février pour participer à des contre-manifestations favorables au Front. Les 19-21 mars, s'est déroulée à Tîrgu Mures une véritable répétition générale de ce qui se produira en juin à Bucarest. Cette fois-ci, ce sont des "paysans" de villages voisins qui sont venus rétablir "l'ordre". La similitude des scénarios ne tient pas du hasard. Précisons que la Commission parlementaire d'enquête qui aurait dû rendre publiques le 27 avril ses conclusions sur les événements de Tîrgu Mures ne l'a toujours pas fait.

représentent l'espoir, très fragile, du pays. Or, ils espèrent ardemment que le gouvernement actuel sera obligé de changer de politique à cause de la fermeté des occidentaux. Nous n'avons pas le droit de les décevoir, c'est-à-dire en fait de les abandonner. Non seulement eux, mais l'ensemble du peuple roumain.

En décembre 1989, plusieurs responsables occidentaux ont dit qu'ils ne savaient pas ce qui se passait sous Ceaucescu. Dès maintenant ils savent ce qui se passe sous Iliescu. Ils pourront difficilement justifier qu'ils se sont trompés une seconde fois.

Mon séjour m'a vraiment convaincu qu'une attitude complaisante, ou tout simplement trop compréhensive, à l'égard des dirigeants roumains actuels, constituerait de la part de l'occident une faute, ce qui - nous le savons depuis Talleyrand - peut en politique être pire qu'un crime. Il ne faut surtout pas se laisser illusionner par les discours (et les sourires) officiels mais au contraire comprendre qu'en Roumanie, pour l'essentiel, rien n'a changé.

Finalement, pour le Conseil, maintenir une politique ferme reviendrait simplement à montrer que l'Europe des droits de l'homme, ce n'est pas uniquement des mots mais aussi, quand c'est nécessaire, la participation à un combat pour la liberté là où elle est menacée.

# A N N E X E I.

## TEMOIGNAGES

Comme je l'ai dit, la presse roumaine contient de très nombreux témoignages sur les événements des 13-15 juin 1990 à Bucarest et sur les traitements infligés aux personnes arrêtées. J'en ai retenu trois concernant respectivement un enfant, un ouvrier et un leader politique.

### 1. Mircea Andrei ROB

Lycéen de 16 ans. Le 13 juin au soir il est parti "voir ce qui se passait autour de la télévision". Il n'est jamais rentré chez lui. Sa mère l'a cherché en vain dans les hôpitaux et à la police. Depuis 1988, il souffre d'une maladie grave et a besoin d'un traitement permanent.

Arrêté avec d'autres civils, il a été amené dans le sous-sol de la télévision où il a été battu avec une violence inouïe pendant deux heures. Conduit à la prison de Màgurele, il a été maltraité pendant cinq jours. Il n'osait pas aller aux toilettes car ceux qui en revenaient étaient couverts de sang.

Sa mère n'a su où il se trouvait qu'au bout de deux semaines à la suite d'un appel téléphonique du pénitentier de Rahova : on demandait des médicaments et des documents médicaux pour constituer un dossier avant d'envoyer Mircea Andrei dans un établissement de travail et de rééducation pour mineurs. Par contre, il était inutile d'apporter des vêtements car il portait ceux des prisonniers.

Un avocat ayant demandé une expertise médicale, Mircea Andrei a été transféré à l'hôpital de Jilava où, dix jours après, il n'avait encore subi aucun examen. Le 16 juillet, sa mère a obtenu l'autorisation de le voir au parloir. Elle a été informée par le procureur qu'il n'y avait pas un dossier individuel mais un dossier commun pour tous ceux qui étaient accusés d'avoir incendié et saccagé le siège de la télévision.

Mircea Andrei avait le visage couvert de plaies. Il ne peut pas se reposer dans sa cellule, où il y a six lits pour sept détenus, dont trois de droit commun. Depuis son arrestation, il n'a pu faire - sous les pressions et les menaces - qu'une seule déclaration lorsqu'il était à la prison de Màgurele. Il existerait une cassette vidéo qui l'incriminerait. Il a alors reconnu avoir jeté une pierre, sans pouvoir dire s'il a ou non cassé une vitre. Mais, à aucun moment, on ne lui a présenté des preuves ni une accusation en bonne et due forme.

(D'après un article de "România liberá" du 25 juillet 1990 ; voir aussi infra, annexe II, l'article de Gabriel Andreescu).

2. Ion SANDA

Il est ouvrier électricien à l'entreprise I.A.R.M.C.-E.T.E. (Bucarest). Le soir du 13 juin, lorsque les émissions de télévision ont été interrompues et à la suite de l'appel du président, il est allé voir ce qui se passait.

"J'étais sur le trottoir en face de la télévision et regardais ce qui se passait. Vers 1 h 30/ 2 h. du matin, les soldats ont commencé à disperser les manifestants qui ont tous pris la fuite. Je me suis enfui moi aussi et me suis caché dans la cour d'un immeuble où j'ai été trouvé une demi-heure plus tard. Les soldats ont formé un couloir jusqu'à la télévision. Tous ceux qui ont été pris ont été battus. On m'a demandé pour qui j'avais voté ; j'ai répondu : "Campeanu". A la télévision, nous nous sommes un peu lavés - ceux qui avaient été beaucoup battus avaient les visages couverts de sang. Ensuite, nous avons été conduits sur un plateau de filmage, où se trouvait une femme avec une blouse blanche. Elle a demandé à un jeune garçon, de 19/20 ans, qui se trouvait près de moi combien de doigts elle avait et elle en montrait deux. Il a répondu "deux". Elle lui a répondu qu'il ne s'en sortirait pas comme ça et qu'il devait répondre "un". Elle a ensuite attiré l'attention d'un officier de parachutistes (un capitaine) et quand elle a posé une deuxième fois la question au jeune garçon, celui-ci a répondu "un doigt". Après quoi, la femme a répliqué immédiatement : "C'est clair, il faut le conduire à l'hôpital". Elle est ensuite venue avec une boîte pleine de fioles usées et nous a obligés à souffler dedans. Nous sommes restés là-bas jusqu'au matin puis, avec 50 autres personnes liées les unes aux autres par une grosse corde, nous avons été conduits à Magurele. Quand nous sommes arrivés, il y avait déjà 20/30 personnes. Au bout de deux jours, nous étions plus de six cents. Je ne rentre pas dans les détails car vous les avez déjà publiés. A Magurele, il y a eu une sorte d'enquête. Les enquêteurs ne se sont pas présentés ; même aujourd'hui, je ne sais pas qui ils étaient. Personne n'a vu d'avocat. Au bout de huit jours, ceux qui étaient restés les derniers - dont je faisais partie - ont été répartis dans différentes sections de police de la capitale. On avait trop parlé de Magurele. Ultérieurement, nous avons été conduits au tribunal du secteur 3. Je ne sais pas qui était le président. J'ai été jugé avec neuf autres personnes. Cinq ont été libérées avec des amendes de 1.000 à 2.000 lei. J'ai été condamné à un mois de prison mais aujourd'hui encore je ne sais pas pourquoi. Les quatre autres ont été condamnés à deux mois. Ils vont réapparaître un de ces jours. Au procès, on ne m'a absolument rien dit. Peut-être qu'il existe une sentence mais on ne me l'a pas montrée. On m'a simplement demandé de relater ce qui c'était passé, où j'ai été arrêté. Ensuite, nous avons été conduits dans un hall pour attendre la sentence. Au bout d'une demi-heure à quarante cinq minutes, la greffière nous a indiqué à chacun nommément ce à quoi nous avions été condamnés. Le procès n'a pas été public ; il n'y avait pas d'avocat. A Magurele, j'avais fait deux déclarations écrites et je n'avais reconnu aucune faute. Au procès, j'ai répondu aux questions ; j'ai signé des papiers mais je n'ai pas lu ce que la greffière a écrit. Voici pourquoi : à Magurele, lors de la seconde enquête, j'ai été appelé à une table où une femme qui tapait à la machine m'a dit : "Mon vieux, tu t'en es sorti avec seulement une amende. Dis merci. Ne va plus là-bas. Rentre tranquillement à la maison et occupe-toi de tes affaires." Et alors moi, je n'ai plus rien lu de ce qu'on m'a donné à signer. Après la soi-disant sentence, j'ai été conduit à une section de police. Je crois que c'est la section 20 ; ce n'était donc pas la prison. Je suis resté

là-bas un mois, après quoi on m'a libéré. On ne m'a donné aucun billet de libération. Je suis sorti depuis trois semaines, mais je ne suis pas retourné au travail. Je ne sors pas de la maison. J'ai peur, j'ai honte et je ne sais pas pourquoi. Je n'ai rien fait de mal mais les gens interprètent autrement les choses. Je vais peut-être retourner dans le village de Hobáitza, du canton de Teleorman, dont je suis originaire. Je souhaiterais que vous écriviez toutes ces choses dans le journal ; je voudrais qu'on ne connaisse pas mon nom mais je me rends compte qu'on ne peut pas faire autrement. Je vous prie de tout coeur : ayez soin qu'ils ne viennent pas me prendre à la maison, qu'il ne m'arrive pas de nouveau quelque chose."

(Lettre publiée par "România liberá", 16 août 1990).

3. Leon NICA

Parlementaire ; président du parti social démocrate. Dissident depuis longtemps à l'époque de Ceaucescu, il a joué un rôle très actif en décembre 1989 et a été membre du Conseil provisoire d'unité nationale.

Le 14 juin 1990, devant le siège de son parti, il a été battu avec une extrême violence à coups de barres de fer sur le corps et le visage et arrêté par des policiers. Sa femme n'a appris qu'un mois plus tard qu'il se trouvait à l'hôpital du pénitentier de Jilava, sans avoir pour autant le droit de le visiter. Son avocat n'a pu le rencontrer que le 18 juillet, alors que dans un communiqué du 14 juillet le procureur général de Roumanie déclarait qu'à cette date toutes les personnes arrêtées à la suite des événements des 13-15 juin avaient pu entrer en contact avec leurs familles et leurs avocats. Une nouvelle visite avait été autorisée par le Procureur militaire pour le 29 juillet. Mais lorsque l'avocat s'est présenté, il a été informé que - sous un prétexte fallacieux - l'entretien ne pouvait avoir lieu.

L. Nica a été libéré le 13 août 1990. Lors d'une conférence de presse, il a déclaré que, dès le début, on lui a dit qu'il était détenu "pour sa protection". Il pense qu'il n'y aura aucun procès car on n'a pu réunir aucune preuve contre lui. De fait, il a été dénoncé par des enfants de 14-15 ans qui étaient déjà eux mêmes détenus et sur lesquels avaient été exercées de vives pressions. Lors des confrontations, ils ne savaient pas qui il était. L. Nica a aussi indiqué que, déjà avant le 13 juin, plusieurs mesures avaient été prises contre son parti : annulation du compte bancaire et du contrat de location du siège, menace de suppression du journal... et du parti lui-même (sous prétexte qu'il ne devrait plus y avoir en Roumanie que neuf partis).

(D'après des articles de "România liberá" des 17 et 31 juillet et du 14 août 1990).

# ANNEXE II

"Les yeux au ciel"

par Gabriel ANDREESCU (1)

---

Nombreux sont ceux qui, après le 22 décembre, ont cherché à montrer ce qu'il y avait de pire du temps de Ceaucescu. Je ne sais pas s'ils ont parlé de l'impuissance morale ni de l'impossibilité d'aider. Les enfants mouraient de froid, les vieillards de faim, les hommes étaient humiliés, le travail gaspillé et pas un seul cri d'indignation n'intervenait ; pas un geste ne venait en aide aux victimes. Cette combinaison malheureuse de bureaucratie et de répression se montrait d'une épouvantable efficacité. L'empire de règles cruelles et de l'absence de liberté était en même temps l'empire de l'arbitraire et de l'absence de loi.

Nous sommes à présent à plus de six mois de la Révolution. Avec un programme économique et un gouvernement qui auraient pu apporter de l'espoir. Mais sur ma table s'accumulent les déclarations effrayantes : Rob Mircea Andrei a 16 ans ; il est élève dans la 10e classe du lycée I.L. Caragiale. Le soir du 13 juin, après les appels de Ion Iliescu, il est parti à la télévision. Il n'est pas revenu. Sa mère est allé le chercher à la police, a interrogé tous les hôpitaux et l'Institut médico-légal. Aucun renseignement. Andrei est sous traitement. Il en a besoin de façon urgente. Rien. Après 11 jours, on demande à Mme Rob d'apporter des médicaments. L'enfant venait d'entrer en crise et la police a daigné... Il se trouve avec environ vingt autres enfants au poste de police n° 12. En attente d'être envoyé dans une maison de correction. Enfant à nous, coupable de curiosité, d'enthousiasme, peut-être d'esprit d'aventure, utilisé comme bouc émissaire avec un horrible manque de pitié. Pour une démonstration de force. Rob Andrei devait se présenter à l'examen d'entrée au lycée. Il le ratera.

---

(1) Physicien, âgé de 35 ans. Activités clandestines et opposant au régime de Ceaucescu à partir de 1984. Arrêté pour trahison en 1987. Libéré en 1988 et soumis à une surveillance et à des tracasseries continuelles. En décembre 1989, membre du Conseil du Front de salut national. Très rapidement dans l'opposition. Un des responsables du Groupe pour le dialogue social, de la Ligue des droits de l'homme en Roumanie et du mouvement écologiste.

Stanescu René se trouve au poste de police n° 13. Opéré d'une tumeur cérébrale avec une hépatite chronique évolutive. Et d'autres choses. Arrêté dans la rue ce malheureux 14 juin, il a besoin d'une vie calme et de soins spéciaux. Les étrangers émus se cotisent pour sauver les vies de nos enfants malades du SIDA et nous, misérables, nous gaspillons ces vies dans l'indifférence.

Le 7 juillet, deux amis discutent assis sur la bordure de la fontaine, place de l'Université. Une manifestation a été annoncée à cet endroit. Le fourgon de police 31-B-... s'arrête. Les policiers sortent furieux (pourquoi ?), s'approchent d'eux, exigent leurs pièces d'identité (comme ça, tout simplement), les font monter dans le fourgon (de quel droit ?). A la police, les hommes effrayés feront des déclarations. On les laissera partir, mais ils resteront effrayés.

Nous sommes à présent à plus de six mois de la Révolution. Les généraux et les sbires, le procureur chef et les plus petits aussi reprennent du poil de la bête. On se heurte à nouveau - comme contre un mur - à leurs refus, à leurs silences, à leurs mensonges. Progressivement ou par à coups, l'absence de pitié, la peur, l'impertinence, la lâcheté, l'agression, regagnent du terrain. De nouveau, on ne peut que lever les yeux vers le ciel, d'impuissance.

"22" (Publication hebdomadaire du Groupe pour le dialogue social) n° 27, 20 juillet 1990.

## A N N E X E III.

### Lettres ouvertes de Doina CORNEA

1. **à M. Ion Iliescu**

M. Iliescu,

L'Histoire vous jugera. Ce sera peut-être même la seule justice à laquelle vous ne pourrez pas vous soustraire sur le plan humain. Et l'Histoire vous jugera car, dès le premier instant, vous avez essayé de la falsifier. Des mois, peut-être des années avant la révolte populaire, vous vous êtes préparé avec d'autres à prendre le pouvoir. Car vous désiriez seulement le pouvoir ; autrement, vous auriez combattu publiquement le système communiste et maintenant vous seriez près du peuple et non de la Securitate. Vous n'avez pas eu le courage d'avancer à découvert ; vous avez profité du moment quand d'autres - la jeunesse du pays - se sont sacrifiés pour la liberté. Après avoir pris le pouvoir, vous vous êtes présenté sous une fausse identité : nous sommes une émanation de la révolution. Quelle révolution ? Celle du complot de la Securitate et de la nomenklatura avec lesquelles vous vous étiez entendu au préalable ? Les termes doivent être clarifiés. Si vous appelez aussi "révolution" la révolte populaire (le miracle de décembre), alors sûrement "l'émanation de la révolution" n'est rien d'autre qu'une contre-révolution totalitaire d'extrême gauche au caractère nettement répressif. Les preuves en sont évidentes, M. Iliescu. Du projet initial de démocratisation, exprimé dans la proclamation du 22 décembre (liberté des mass médias, séparation des pouvoirs, pluralisme politique, propriété privée, etc...) vous n'avez fait que réinstaurer :

- l'intolérance vis-à-vis de toute forme d'opposition (qui n'est pas avec nous est contre nous, "ennemi" ou "fasciste") ;

- le boycott systématique de la presse vraiment indépendante (nous payons inutilement les abonnements car les journaux n'arrivent pas) ;

- le sabotage de la campagne électorale et des élections, donnant un coup de grâce au principe démocratique du pluralisme politique ;

- la guerre contre l'élite intellectuelle. Si tel n'était pas le cas, vous seriez intervenu dans la presse pour critiquer les journalistes (anciens flatteurs de la famille Ceaucescu et dénonciateurs auprès de la Securitate) qui, dans vos journaux (F.S.N.) lançaient et lancent des calomnies grossières, véritable assassinat moral, contre des personnalités culturelles de premier plan, comme par exemple Gabriel Liiceanu, Octavian Paler, Ana Blandiana et d'autres. Vous l'auriez fait par respect pour la vérité et la culture roumaine. En tolérant leur discrédit, vous appuyez aussi le discrédit des oeuvres les plus valeureuses de notre culture ;

- le refus du dialogue chaque fois que vous avez été sollicité (Tîrgu Mures, Place de l'Université, l'Alliance de Timisoara) ;

- le maintien inchangé de l'ancienne "Procurature" qui a collaboré avec l'ancienne Securitate ; la remise en fonction de cette dernière rebaptisée "Service d'information". J'ai constaté que la fonction de ce service est de surveiller la population, les communications téléphoniques et la correspondance ;

- depuis quelque temps, vous ne faites qu'inventer de nouveaux organismes de répression : unités militaires spéciales (spécialisés dans les arts martiaux japonais ; contre qui ? pas pour protéger nos frontières ?) ; nouvelles formes de gendarmerie pour le maintien de l'ordre, etc... Je suppose que leur recrutement se fait parmi les jeunes éléments de la vieille Securitate.

De quoi avez-vous peur, M. Iliescu ?

La seule arme des étudiants est la protestation, poitrines nues ; les intellectuels n'ont à leur disposition que la parole ; et tous ensemble nous n'avons que la vérité sur laquelle nous pouvons nous appuyer. Avez-vous peur de la vérité ?

Tout système social qui n'est pas basé sur la vérité est destiné à périr. Dans le communisme, le mensonge et la répression sont les deux palliatifs à l'échec social, politique et économique du système. L'utilisation de ces méthodes - mensonge et répression - dénoncent les racines communistes de votre pensée.

Ce que vous avez provoqué les 13-15 juin contre la population de la capitale - et surtout contre les jeunes - tient du cauchemar. Par votre acte, vous avez placé le pays en dehors des lois et des institutions et cela est très grave. Vous avez provoqué la mort ou les blessures de dizaines, de centaines d'hommes, l'humiliation et la vexation de milliers de citoyens innocents, de milliers de jeunes à qui vous êtes redevables - comme nous tous - de la libération de décembre. Je vous rappelerai encore qu'aucune espèce animale ne frappe sa jeune génération. Serait-ce la cruauté qui vous caractériserait ? Je pense au simulacre de procès intenté aux époux Ceaucescu, à l'histoire des terroristes, aux militaires ou civils blessés ou tués durant cette période, aux dignitaires "suicidés"... ; vous avez commencé à exercer le pouvoir en versant le sang le jour de Noël ; les mineurs vous les avez appelés deux fois ; le sang a coulé aussi à Tîrgu Mures..., cependant vous auriez pu l'arrêter...

Maintenant vous gardez en prison des gens innocents, arrêtés Place de l'Université, leurs leaders, Marian Munteanu, Dumitru Dinca, Leon Nica. Vous leur cherchez des fautes. De quel droit les déclarez-vous coupables ? Vous l'avez perdu ce droit depuis que, le premier, vous avez clairement violé la loi en faisant l'apologie de l'infraction (art. 324 du Code pénal, et s'il n'y avait que cette disposition !...). Infraction ? Oui, car les mineurs n'avaient aucune qualité pour enquêter, enlever des personnes, détruire des biens. Si, comme vous l'avez dit, la police de la capitale ne pouvait pas faire face à 200 ou 300 manifestants, vous auriez pu aussi bien appeler, à la place des mineurs, des dizaines de mille de policiers de province pour disperser 300 individus. Eux, ils auraient su qu'ils n'ont pas le droit de dévaster des sièges d'organisations, des universités, des bibliothèques, qu'ils n'ont pas le droit d'insulter, de frapper dans l'exercice de leurs fonctions - comme le précise le Code pénal. Ou peut-être ne les avez-vous pas appelés justement à cause de cela ? La terreur peut asservir un peuple ; elle peut même le détruire moralement mais elle ne peut pas l'obliger à aimer.

Pour votre bien, pour votre réhabilitation, devant l'opinion du pays et de l'étranger, renoncez à de telles pratiques staliniennes, mettez en liberté les détenus des 13-15 juin, dédommagez les blessés et leurs familles, acceptez une commission d'enquête formée aussi des représentants des partis intéressés en présence d'observateurs étrangers ; respectez les valeurs de la démocratie : pluralisme, séparation des pouvoirs, une législation basée sur les principes libéraux, respect des droits de l'homme individuels et collectifs. Mais par dessus tout, ne pratiquez pas la violence ni le mensonge comme subterfuges de l'incapacité de sortir le pays du marasme. Je demande la libération immédiate et inconditionnée de Marian Munteanu et des autres innocents. De votre part ce serait une première preuve de renoncement aux pratiques communistes utilisées jusqu'à présent.

Doina Cornéa
Cluj le 12/7/1990"

2. **à M. Petre Roman**

"M. Petre Roman,

Vous faites partie de la génération d'âge moyen qui a pris le pouvoir. Comme beaucoup des membres du gouvernement nouvellement désignés par vous (fils d'anciens dignitaires communistes), vous êtes un technocrate formé dans une université occidentale. Et c'est très bien ; cela représente l'espoir que vous avez un horizon plus ouvert. Dans vos rencontres avec les représentants des gouvernements occidentaux, dans les colloques et devant la presse étrangère, vous déclarez souhaiter instaurer dans votre pays la démocratie, les droits de l'homme, une économie de marché. Mais cette déclaration n'a pas grande valeur si elle n'est pas soutenue par l'effort pour la réaliser. Elle peut même avoir une valeur négative lorsque les actes de son auteur prouvent le contraire.

Depuis 40 ans, la société roumaine est malade du mensonge, notre âme est brisée par les contre-vérités, ce qui fait que beaucoup d'entre nous ne savent plus qui ils sont et ce qu'ils sont, quel est le vrai chemin.

M. Petre Roman, je vous dis tout cela avec une grande consternation. J'avais espéré un instant, après que vous ayez nommé les ministres, que le nouveau gouvernement romprait avec le mensonge. Ils sont jeunes. Mais ce qu'ont affirmé à Innsbrück vos porte-parole à propos des 13-15 juin m'a semblé véritablement hallucinant. Qu'ils n'aient pas été crus, est prouvé par le fait que le statut sollicité par la Roumanie ne lui a été promis que sous la réserve de l'accomplissement rigoureux des cinq conditions que j'avais demandées et qui visaient la libération des personnes arrêtées les 13-15 juin (Marian Munteanu), la presse et la télévision, le fonctionnement sans entraves des partis et groupements d'opposition, la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice. Les déclarations ultérieures faites par le Parlement européen et par la Communauté européenne, confirment le fait qu'aucun avantage politique ou matériel ne sera accordé à la Roumanie tant que le gouvernement roumain continuera à simuler la démocratie en paroles et à détruire brutalement ses valeurs dans les faits.

Nous avons besoin, M. le premier ministre, de représentants du pouvoir honnêtes et intègres. D'hommes aux âmes souillées, nous en avons eu suffisamment. Seule une société fondée sur la vérité a des chances de stabilité. Au Conseil de l'Europe, la Roumanie aurait acquis le statut sollicité par vos jeunes porte-parole s'ils avaient dit la vérité, s'ils avaient simplement dit ceci : "oui, il y a eu une répression injustifiée ; oui, l'appel des mineurs a été une erreur ; oui, il existe, en dehors de Marian Munteanu, des étudiants, des ouvriers, des jeunes arrêtés sans procédure, mais ils seront libérés ; oui, la presse indépendante, les partis d'opposition ont été boycottés, mais des mesures seront prises pour qu'ils puissent fonctionner normalement ; etc...".

M. le premier ministre, vous détenez le pouvoir et si vous voulez le bien du pays, désolidarisez-vous du mensonge. Le mensonge est l'arme du communisme, il prend sa source dans les forfaits et les lâchetés.

Vous ne pouvez pas, vous non plus, vous disculper d'un point de vue moral, des événements des 13-15 juin. En qualité de premier ministre, vous aviez l'obligation de protéger la population de la capitale contre la violence déchaînée. Votre place était dans la rue, mettant fin à l'illégalité.

Vous êtes de plus professeur universitaire. Une obligation élémentaire de n'importe quel enseignant est de protéger ses élèves, ses étudiants. Marian Munteanu et tous ceux qui étaient dans sa situation, sont vos étudiants potentiels. Marian Munteanu est innocent. Les preuves de son innocence sont évidentes. Vous avez le devoir moral d'être de son côté, car vous savez mieux que quiconque qu'il est innocent.

Vous êtes à la croisée des chemins. Les réformes économiques - peut-être celles-là les souhaitez-vous vraiment - échoueront si dans la superstructure vous supprimez les libertés et les valeurs démocratiques. L'arbitraire, l'intolérance, le mépris des lois conduisent au marasme ; le mensonge à l'insécurité et à l'instabilité. L'initiative créatrice ne peut naître que dans la vérité.

Il n'est pas trop tard, M. le premier ministre, pour passer du côté de la vérité. Prouvez-le par des actes. Seulement ainsi vous aurez des chances de réussite. Ordonnez la libération immédiate et inconditionnelle de Marian Munteanu et des autres personnes arrêtées les 13-15 juin.

Doina Cornéa
Cluj, le 12/7/90"

("22", n° 28, 27 juillet 1990)

## ANNEXE IV.

Déclarations de M. Gelu VOICAN lors d'une interview réalisée pour le poste de radio RIAS (Berlin) par le journaliste Klaus Kleber

---

Les dirigeants ne sont pas responsables de ce qu'ont fait les mineurs à Bucarest. Ces derniers sont arrivés sans être appelés. Nous ne nous étions adressés qu'aux habitants de la capitale.

Vous dites qu'il y a eu les signes d'une certaine organisation (autobus, trains, nourriture, personnes qui accompagnaient les mineurs et connaissaient bien Bucarest et avaient certaines adresses, etc...). En fait, les leaders syndicaux ont pris contact avec leurs homologues de la capitale qui ont mis à leur disposition des autobus et de la nourriture. Quant au "guidage" des mineurs, il a été fait spontanément par certaines personnes. Bien sûr, il y a eu des excès regrettables et si quelqu'un, voulant se venger, a montré du doigt une personne, les mineurs se sont jetés sur elle. Ce fut le cas avec le siège du F.S.N. qui a été attaqué. Un chef du Front a été battu ; de même pour un maire de secteur. Même moi, parce que je me suis rasé la barbe, j'ai été bousculé par des gens qui ne m'ont pas reconnu. Ces excès sont normaux quand arrive une grande masse de gens, et les provocations des habitants de Bucarest ont conduit à des réactions et incidents regrettables. Ils ont été insultés, on leur a craché dessus parce qu'ils ne se sont pas soumis aux contrôles d'identité - contrôles qui n'avaient pas une base légale mais qui peuvent être justifiés dans des circonstances exceptionnelles. Avec 10-12.000 mineurs dispersés pendant un jour et demi dans la capitale, on peut considérer que les incidents ont été peu nombreux et pas trop graves.

Il existe en Roumanie des forces qui ne souhaitent pas l'instauration du processus démocratique. Comme ils ne trouvent pas d'adeptes pour leur projet, ces agents obscurs et instigateurs du désordre recourent à des éléments déclassés : chômeurs, tsiganes, délinquants auxquels s'ajoutent des jeunes déboussolés, une partie des étudiants attirés par la fronde et une série de pseudo-intellectuels exhibitionnistes. Ils manifestent Place de l'Université soit parce qu'ils sont payés, soit parce qu'ils aiment l'atmosphère d'absence de loi, cette zone étant devenue le paradis du parasitisme.

De telles manifestations ne peuvent plus être tolérées, car elles n'ont pas de caractère politique. Elles sont des infractions et des illégalités de tous les points de vue : perturbation de la circulation et troubles à l'ordre public. L'Etat est souverain sur ces espaces d'utilité publique qui ne peuvent être occupés par personne.

Ces individus sont dans une illégalité flagrante et les autorités doivent les réprimer sans pitié. Personnellement, je ne suis favorable à aucune forme de tolérance. La preuve : le matin du 14, j'ai conduit des formations de parachutistes et de policiers contre les derniers restes des manifestants de l'Université. Le gouvernement ne doit pas donner des signes de faiblesse, ni avoir des considérations de caractère démocratique pour ces gens qui sont en dehors de la loi et doivent être punis avec sévérité.

(D'après l'Expres, n° 27, 27 juillet 1990)

## A N N E X E V.

### DECLARATION DES DOUZE SUR LA ROUMANIE

(78ème Réunion Ministérielle CPE

Luxembourg, 18 juin 1990)

Les Douze expriment leur sérieuse préoccupation à la suite du récent déchaînement de la violence à Bucarest. Ils déplorent particulièrement l'usage de la force sans discrimination par le gouvernement roumain et ceux qui le soutiennent pour réprimer les manifestations.

La Communauté et ses Etats membres rappellent leur volonté de soutenir les pays qui se sont engagés en faveur de la démocratie pluraliste fondée sur l'Etat de droit et le respect des Droits de l'homme. Ils estiment que le droit de manifester pacifiquement et celui d'exercer pacifiquement des activités politiques sont à la base de tout système démocratique.

Les Douze sont convaincus que les actes de violence, quels que soient ceux qui les commettent, constituent un obstacle majeur sur la voie du changement démocratique.

Prenant note de la déclaration du gouvernement roumain du 16 juin, ils lui demandent instamment d'engager un dialogue pacifique avec l'opposition.

# A N N E X E VI.

## RESOLUTIONS DU PARLEMENT EUROPEEN

### 1. Résolution sur la situation des enfants dans les orphelinats roumains

Le Parlement européen,

A. rappelant les principes de la Charte des Nations unies sur les droits de l'enfant adoptée en novembre 1989,

B. consterné par la situation dramatique dans laquelle sont plongés les orphelinats roumains,

C. considérant le taux de mortalité infantile qui, dans certains cas, dépasse 50 % en raison de la sélection pratiquée dans les orphelinats roumains,

D. profondément choqué par l'état d'abandon moral, physique et psychologique dont souffrent ces enfants,

E. considérant la pénurie et le manque de formation du personnel des orphelinats roumains,

F. considérant le grand nombre d'enfants atteints du SIDA,

G. considérant qu'il est du devoir des institutions de la Communauté européenne de réagir vis-à-vis d'une situation aussi tragique,

H. rappelant que dans le cadre d'un premier volet de l'aide d'urgence communautaire à la Roumanie, la Commission a mis en place un programme médico-nutritionnel visant notamment les orphelinats,

I. considérant le travail déjà accompli par Médecins sans Frontières, Médecins du Monde et plusieurs autres ONG,

1. constate que, cinq mois après la chute de la dictature de Ceaucescu, le régime roumain actuel n'a pas l'intention de mettre fin à cet état de choses ;

2. demande la suppression immédiate dans les orphelinats roumains de la sélection opérée par le biais de tests intellectuels lorsque les enfants ont atteint l'âge de 3 ans et qui condamne une partie d'entre eux à une mort certaine par leur envoi dans des centres pour enfants dits "irrécupérables" et qui ne sont en fait que des mouroirs ;

3. demande à la Commission, au cas où les autorités roumaines ne supprimeraient pas immédiatement cette sélection, d'interrompre toutes les négociations avec ces autorités dans le domaine commercial et de la coopération ;

4. demande à la Commission, en collaboration et sous le contrôle des organisations non gouvernementales, la mise en place d'un programme d'urgence spécifique afin de mettre en état ces centres pour enfants dits "irrécupérables", d'installer les appareils de chauffage nécessaires et de renouveler les installations sanitaires de base, et souligne qu'il est essentiel que cette aide se concrétise avant l'hiver afin d'empêcher la mort de milliers d'enfants ;

5. demande à la Commission de collaborer avec le gouvernement roumain, l'OMS et les organisations non gouvernementales en vue de mettre en place un programme d'urgence spécifique consacré à la situation sociale et sanitaire de l'enfance et fondé sur :

   a) la réorganisation de structures sociales et sanitaires au service de l'enfance ;

   b) la formation de personnel médical et paramédical spécialisé en pédiatrie et psychologie infantile, par le biais de programmes de stages dans les pays européens ;

   c) la réorganisation des services de transfusion sanguine, comportant la fourniture de matériel stérile à usage unique, d'équipements de laboratoire, y compris ceux qui permettent de diagnostiquer le SIDA et de reconnaître les dérivés sanguins ne présentant aucun danger ;

   d) des programmes d'assistance aux femmes enceintes et qui accouchent, visant à la prévention des décès par infection et à l'organisation des salles d'accouchement ;

6. charge son Président de transmettre la présente résolution à la Commission, au Conseil, aux ministères roumains de la Santé, du Travail et de l'Education et au Conseil provisoire d'union nationale.

(17 mai 1990)

2. Résolution sur la Roumanie

Le Parlement européen,

A. considérant le projet d'accord de coopération commerciale et économique entre la Commission et les représentants de la République de Roumanie paraphé le 8 juin 1990,

B. convaincu que les principes de base de la démocratie, du pluralisme politique et de la protection des droits de l'homme et des minorités doivent être maintenus en tout état de cause,

C. profondément choqué par les événements survenus à Bucarest du 13 au 15 juin 1990 et par la décision du Président Iliescu de faire appel non à la force publique mais à la population civile et aux mineurs en particulier, lesquels se sont livrés à des agressions criminelles sur les étudiants et ont saccagé les sièges des partis d'opposition à Bucarest,

D. rappelant que les revendications des étudiants étaient fondées sur la déclaration de Timisoara, signée par des centaines de milliers de citoyens roumains, et prenant note de la déclaration du ministre de l'Intérieur roumain annonçant que les étudiants et les partis d'opposition ne sont pas responsables de la violence du 13 juin dernier,

E. indigné du fait qu'un grand nombre d'étudiants ont été arrêtés et sont toujours détenus, parmi eux leurs leaders Marian Munteanu, Dumitro Dinca et Nica Leon,

F. souscrivant aux décisions prises par le Groupe des 24 lors de sa réunion du 4 juillet 1990,

1. exprime sa sympathie aux familles des disparus et des blessés, ainsi qu'au peuple roumain ;

2. demande qu'il soit procédé à une enquête approfondie et impartiale sur les circonstances dans lesquelles certaines personnes auraient trouvé la mort, ainsi que sur les allégations faisant état de mauvais traitements ;

3. exige la libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes détenues au seul motif qu'elles se seraient livrées à des activités politiques non violentes ;

4. demande au parlement roumain récemment élu de prévoir les instruments nécessaires pour garantir à tous les citoyens le plein respect des droits de l'homme et des droits civils et, à cette fin, invite les députés roumains à promulguer rapidement des lois en ce sens ;

5. félicite l'armée roumaine qui, en refusant la suppression des groupes d'opposition, a fait la distinction entre la défense de l'Etat et la défense du parti au pouvoir ;

6. se félicite de la déclaration faite par M. Millan au nom de la Commission, selon laquelle le projet d'accord paraphé le 8 juin 1990 ne sera pas soumis à la signature du Conseil aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'amélioration notable de la situation et qu'il n'apparaîtra pas clairement que les droits de l'homme et des minorités sont sauvegardés ;

7. demande à la Commission de ne pas poursuivre l'aide technique à la Roumanie, à l'exception de l'aide humanitaire gérée par des organisations reconnues ;

8. espère que l'actuel gouvernement éliminera totalement de ses rangs ceux qui, comme les membres du noyau dur de la Securitate, se sont rendus coupables de crimes odieux contre le peuple roumain pendant quarante ans ;

9. souligne le besoin de soulever le problème de la situation politique en Roumanie aux conférences à venir dans le processus de la CSCE ;

10. charge son Président de transmettre la présente résolution à la Commission, au Conseil, aux ministres des Affaires étrangères réunis dans le cadre de la coopération politique européenne ainsi qu'au gouvernement et au parlement de la Roumanie.

(10 juillet 1990)



*Congreso de los Diputados*

MARIAN ENACHE, Diputado, Vicepresidente de la Asamblea de los Diputados (FSN)

ANTONIE IORGOVAN, Senado, Presidente de la Comisión Jurídica del Senado (independiente)

FLORIAN BUCUR VASILESCU, Consejero Presidencial

SECRETARIA GENERAL DEL
CONGRESO DE LOS DIPUTADOS

*Dirección de Relaciones Parlamentarias*

SERVICIO DE SEGURIDAD DEL CONGRESO DE LOS DIPUTADOS

El próximo miércoles día 18 de julio, a las 13.45 horas, visitará el Congreso de los Diputados, para entrevistarse con el Excmo. Sr. Vicepresidente Primero de la Cámara, una Delegación parlamentaria rumana, integrada por las siguientes personas:

D. Marian Enache
D. Antonie Iorgovan
D. Florian Bucur Vasilescu

Acompañarán a la Delegación:

D. Dan Vasile
D. Andrei Hateganu

Se ruega les sea facilitada la entrada.

Palacio del Congreso de los Diputados, 17 de julio de 1990.



Ingénieur VASILE URDEA, préfet du département Mureș

Architecte MURNHARDT ARPAD, souprefet du département Mureș

Professeur ILEANA FILIPESCU, souprefet du département Mureș

Juriste VIORICA MATEI, secrétaire de la Préfecture du département Mureș

...=...